

Bulletin Municipal

Septembre 2025 - N°56

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Christophe Allies, Marielle Fabre et Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio
Ce magazine est une publication municipale de la ville de Châteauneuf de Gadagne à destination des Castelnovins.
Crédits photos et remerciements : Alphonse Cangélosi, les élus et responsables d'associations - Freepick

Châteauneuf de
GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE



Villes et Villages Fleuris



Le Magazine

Retrouvez toutes les actualités des associations et de la municipalité sur la page Facebook «Châteauneuf de Gadagne»
et sur l'application de la commune : Intramuros / Châteauneuf de Gadagne (téléchargeable sur Apple Store et Google Play)

Votre agenda de septembre

- 06** Mairie..... Forum des associations
- 06** CDF..... Ban des vendanges
- 06** Médiathèque..... Braderie
- 09** Nomades..... Spectacle
- 10** Strada..... Film
- 10** Li bon vivent..... Loto
- 13** Mairie..... Cérémonie des jeunes recensés
- 16** Médiathèque..... CLIP
- 17** Li bon vivent..... Grotte Cosquer
- 19** Médiathèque..... Atelier numérique
- 20** Mairie..... World Cleanup day
- 20** Médiathèque..... Spectacle
- 21** Mairie..... Patrimoine : visite
- 21** FRL..... Randonnée
- 24** Li bon vivent..... Loto
- 26** Strada..... Film
- 27** Paroisse..... Vide grenier
- 29** Médiathèque..... BDécouvreurs

À noter en octobre

- 02** Tagadagne..... Assemblée générale
- 05** Les Pimprenelles..... Jardin d'automne

Vous avez une actualité ?

Vous avez une actualité à diffuser dans le prochain bulletin municipal ?
Envoyez vos infos avant le 10 septembre par mail à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

dition J, Bascou - L'Isle-sur-Sorgue

12 - Gadagne - L'Hôtel de Ville - Les Ecoles

ÉDITO

Chères Castelnovines, Chers Castelnovins,

Il y a tout juste 48 ans, la « Une » du bulletin municipal évoquait une rentrée « sous le signe de la joie », saluant les plus jeunes, les collégiens, les lycéens, et ceux qui prenaient le chemin de la vie professionnelle. En 2025, ces mots conservent toute leur résonance. À Châteauneuf de Gadagne, la rentrée reste un moment fort, marqué par les retrouvailles, les projets et les temps collectifs qui rythment la vie du village.

Le mois de septembre débute comme chaque année par un rendez-vous très attendu : le ban des vendanges, au parc de l'Arbousière, célébration de notre ancrage agricole et du travail de nos viticulteurs. Pendant ce temps, les élèves retrouveront le chemin de l'école, avec cette année une cour de maternelle repensée pour être plus perméable, plus agréable, et plus respectueuse de l'environnement.

Le Forum des associations, prévu le samedi 6 septembre au jardin de la Treille, marquera un autre moment essentiel de la rentrée. Il reflète la richesse du tissu associatif local, moteur du lien social et du dynamisme du village et de notre qualité de vie.

Côté culture, le mois sera également ponctué par plusieurs rendez-vous : le 9 septembre, le spectacle FAUNE, proposé par Les Nomades – Théâtre de Cavaillon / La Garance, investira le parc de l'Arbousière pour un voyage acrobatique entre nature et poésie, en plein air.

Autre moment fédérateur et porteur de sens : le World Cleanup Day, le samedi 20 septembre, où nous serons nombreux à retrousser nos manches pour une commune encore plus propre, plus belle, plus vivante.

Enfin, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, une visite guidée sera proposée le dimanche 21 septembre, pour redécouvrir ensemble les richesses du village, son histoire, ses pierres et ses paysages.

Vendanges, rentrée, forum, spectacles, balades, initiatives citoyennes : autant d'occasions de tisser, encore et toujours, ce lien précieux qui fait la fierté de Gadagne. Belle rentrée à toutes et à tous !



Etienne Klein
Maire



Sommaire

C'était il y a...	page 3	Portraits	page 16
Retour en images	page 4	Hommages	page 17
Citoyenneté et vie municipale	page 6	Associations	page 18
Gadagne et vous	page 8	Communauté de communes	page 22
Environnement	page 10	Culture et médiathèque	page 23
Travaux	page 12	Histoire & traditions	page 24
Agriculture	page 14	Compte-rendu Conseils Municipaux	page 26
Écoles et enfance	page 15	En hommage à nos vignerons	page 28

IL Y A 48 ANS ...

Depuis quelques temps, nous partageons avec vous des éditoriaux tirés des anciens bulletins municipaux, une façon de revisiter l'histoire de notre commune. Pour cette édition, retour en septembre 1977. Ce "Mot du Maire" d'époque, est un éditorial signé de : P. Kreitmann.



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 6
SEPTEMBRE
1977

Le mot du Maire.
SPECIAL JEUNES

Lorsque j'étais jeune, et que j'allais à l'école, la rentrée avait toujours lieu sous la pluie, sous le signe de la tristesse. Cette année, après un été maussade, la rentrée se fait avec un soleil radieux, et donc sous le signe de la joie.

JE PENSE D'ABORD A VOUS, LES PLUS JEUNES, ceux qui entrez pour la première fois dans notre charmante petite école de Châteauneuf de Gadagne, ou qui y revenez, après avoir déjà passé une ou plusieurs années. Vous trouverez une école remise à neuf, vous y trouverez des maitresses et des maitres heureux de recommencer à vous inculquer tous les enseignements qui vous seront nécessaires plus tard. Je suis sûr que dans la joie des retrouvailles, vous allez accomplir une bonne année qui vous apprendra beaucoup de choses.

A VOUS LES MOINS JEUNES, qui allez au C.E.S. de l'Isle sur Sorgue ou dans d'autres établissements, qui vous dirigez vers l'âge adulte, je voudrais vous rappeler que " science rime avec conscience ". Ce que l'on va vous enseigner dans l'école n'aura de valeur que si vous développez en même temps que vos capacités intellectuelles, votre sens des responsabilités qui fera de vous une femme ou un homme dans le sens le plus noble du mot.

ENFIN, JE PENSE A VOUS, LES ENCORE UN PEU MOINS JEUNES, qui avez fini vos études et qui peut-être avez de la peine à trouver votre premier emploi. Je vous signale que le Ministère du Travail fait un gros effort dans plusieurs directions, en votre faveur, et que vous trouverez à la mairie des renseignements qui pourront vous être utiles pour parfaire votre connaissance, et trouver ultérieurement un bon emploi.

TOUS, vous pouvez également vous adresser à Monsieur PIONNIER qui fera tout ce qu'il pourra pour vous aider.

Enfin, vous trouverez en annexe à ce bulletin, une feuille " spécial jeunes " bleue qui vous donnera en particulier toutes les indications sur les conditions dans lesquelles vous pouvez éduquer votre corps, comme vous éduquez votre esprit dans les écoles.

Au seuil de cette année scolaire nouvelle, je vous dis à vous tous :
BON TRAVAIL ... BONNE ANNÉE SCOLAIRE ...

P. KREITMANN,
le 15 sept. 1977

Retour en images



Caramentran



Cérémonie du 8 mai



Théâtre - Harcèlement - Il a beaucoup souffert Lucifer



Journée sportive - Le Thor



Expo Club photos



Exposition Raoul Milhaud



Chorale école Pierre Goujon



Spectacle AVEC

Retour en images



Nouveau Chai La Famille vigneronne



Pique-nique estival



Fête votive



Aïoli



Matinée Festival de Gagne



Kermesse école Saint Charles



Cinéma plein air



Trio Spartita



Marché gourmand des producteurs

PENDANT LES TRAVAUX DE LA MAIRIE, LES SERVICES DÉMÉNAGENT

Comme détaillé dans les pages « Travaux » de ce BM, le projet de rénovation du bâtiment de la Mairie est engagé. Pendant la durée des travaux, les services administratifs et la Police Municipale travailleront dans des locaux temporaires.

Les 11 et 12 septembre, l'accueil du public ne sera pas assuré, pour permettre le déménagement (l'accueil téléphonique sera néanmoins maintenu).

A compter du 15 septembre, et pour la durée des travaux, le public sera reçu place du Félibrige, à côté de l'Agence Postale Communale, dans l'ancien cabinet des médecins. La Police Municipale s'installera également au premier étage de ce bâtiment.

Les directions (DGS, DST) et les élus s'installeront temporairement dans les locaux libérés par le Jardin d'enfants, à côté du groupe scolaire Pierre Goujon. Les élus seront amenés à recevoir là.

Nos comptons sur votre compréhension pour ces changements pendant les travaux.

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS : AGENTS MUNICIPAUX ET ÉLUS CONCERNÉS

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité, la commune organise une formation aux gestes de premiers secours à destination des agents municipaux et des élus.

Cette initiative vise à mieux préparer les personnels encadrants et les représentants de la commune à réagir efficacement en cas d'urgence, que ce soit sur leur lieu de travail, lors d'événements publics ou dans la vie quotidienne. Apprendre les bons réflexes peut sauver des vies : alerter les secours, pratiquer un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur... autant de gestes simples mais essentiels. Les sessions de formation ont commencé au printemps et se poursuivront jusqu'en automne.

La formation est dispensée par des professionnels agréés, Jean Luc Sernoux et Patrick Vincent (bénévoles au CCFF et anciens pompiers) que nous remercions chaleureusement pour leur investissement et leur disponibilité au service de la commune et qui permettent, en partageant leurs expériences aux autres, de rendre notre territoire davantage solidaire et responsable.

Il est envisagé, toujours avec le soutien des bénévoles du CCFF, une fois le personnel formé, de proposer cette formation aux habitants. À suivre...



TERRAIN À BÂTIR À VENDRE

Suite au don d'une généreuse habitante, la commune est propriétaire d'un terrain avec vue, constructible, chemin du Jas, d'une surface de 1230 m² (dont 460 m² constituant le chemin d'accès à la parcelle).

Par servitude, cette parcelle ne peut pas être divisée et ne peut contenir qu'une habitation de plain-pied (hauteur limitée).

La commune lance un appel à propositions auprès des personnes intéressées par l'acquisition du bien (procédure détaillée...). Les candidats devront transmettre leur offre de prix dans une enveloppe cachetée.

Date limite pour recevoir les propositions : 30 septembre 2025

Mise à prix : 200 000€

NOUVELLE ORGANISATION

Suite au décès de Liliane Chambarlhac, adjointe en charge des affaires sociales, une réorganisation a été nécessaire au sein de l'équipe municipale.

Lors du dernier Conseil Municipal, Pascale Rolland, conseillère municipale, a été élue nouvelle adjointe. Elle se voit confier la délégation aux affaires scolaires (Délégation portée par Marielle Fabre jusque-là), un domaine essentiel à la vie de notre commune.

Marielle Fabre, première adjointe, reprend quant à elle la délégation aux affaires sociales, en plus de celles qu'elle détenait déjà : l'environnement et l'agriculture. Cette nouvelle répartition des responsabilités permettra d'assurer la continuité des actions engagées.



Pascale Rolland

GENS DU VOYAGE

Dans le magazine d'avril, nous vous présentions les travaux réalisés pour empêcher l'intrusion de caravanes de gens du voyage sur le site du stade Pierre Molland, régulièrement visé ces dernières années.

Ces installations, glissière en béton sur toute la longueur du terrain d'entraînement et blocs béton disposés en chicane à l'entrée et à différents endroits du site ont pleinement démontré leur efficacité. Malgré la présence de nombreux groupes dans le secteur, aucune intrusion n'a été constatée au cours du printemps, ni lors du week-end de Pentecôte. C'est une première depuis trois ans. Cette sécurisation a permis au Sporting Club de Gadagne et aux Vieux Crampons d'organiser leur tournoi annuel, dans des conditions optimales, au bénéfice des enfants, des familles et des bénévoles. Une deuxième phase d'aménagement sera engagée cet hiver pour renforcer encore la protection du site, préserver nos équipements communaux et garantir leur usage par les associations.



UN FORFAIT D'EXÉCUTION D'OFFICE POUR LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Que ce soient des décharges de matériaux en zones naturelles ou agricoles, ou les déposes de sacs ou de mobilier au pied des colonnes dans le village, les dépôts sauvages sont des incivilités qui heurtent les élus et la très grande majorité des habitants, et qui sont bien sûr interdits. La commune et la communauté de communes luttent depuis de nombreuses années en mobilisant différents outils complémentaires : sensibilisation, communication, éducation, verbalisation et sanction.

Concernant la sanction, le code de l'Environnement offre aux Maires, depuis 2020, un nouveau moyen de lutter contre le non-respect des règles : il s'agit de facturer l'enlèvement et le nettoyage des dépôts sauvages à celui qui en est responsable. Cela repose sur une sanction administrative, sur la base d'un rapport de constatation du dépôt de déchets sur l'espace public, et d'une procédure contradictoire entre la commune et le contrevenant.

Le Conseil Municipal a choisi de permettre au Maire de mettre en œuvre ce nouveau moyen de lutte, et a retenu la grille tarifaire suivante pour les différents types d'incivilités rencontrés.

Nous espérons que ce forfait d'exécution d'office aura des vertus dissuasives dès qu'il aura été mis en œuvre quelques fois, et que cela contribuera à encore améliorer la situation de notre village, qui est déjà bien plus protégé que les communes voisines.



Types de dépôt sauvage	Tarifs	Précisions
En sacs fermés	100€/sac	
Gravats et remblai	400€/m3	Tout m3 commencé est dû
Autres déchets	200€/m3	Tout m3 commencé est dû
Déchets amiantés	1700€/demi m3	Tout demi m3 commencé est dû
Nettoyage haute pression du sol suite à salissure	100€/m2	Tout m2 commencé est dû
Enlèvement tags et graffitis	100€/m2	Tout m2 commencé est dû
Enlèvement affichage sauvage	150€/support	Concerne tout support, (affiche, collage, panneau) quelle que soit sa taille

BONNE RENTRÉE À NOS ASSOCIATIONS, BRAVO À NOS SPORTIFS !



La rentrée est là, et avec elle, l'élan renouvelé de toutes nos associations. Que vous soyez bénévoles, pratiquants, éducateurs, dirigeants ou simples passionnés, nous vous souhaitons une belle reprise d'activités, riche en rencontres !

Cette nouvelle saison débute sur des bases solides, car l'année écoulée a été tout simplement exceptionnelle. Nos associations sportives, en particulier, ont porté haut les couleurs de Gadagne. Leur engagement, leur esprit d'équipe et leurs performances ont marqué les esprits.



Souvenons-nous de la belle soirée de juin dernier, placée sous le signe du sport. À cette occasion, la municipalité a tenu à saluer les exploits de l'année :

- Nos jeunes cyclistes du Vélo Club Le Thor-Gadagne, pleins de promesses pour l'avenir,
- L'équipe féminine du TC Campbeau, victorieuse du championnat vaclusien,
- Le duo mixte du tournoi interne de tennis, composé de membres du personnel municipal,
- Et bien sûr, l'équipe 1 du SCG, qui a créé l'événement en remportant, 43 ans après, la prestigieuse Coupe Ulysse Fabre, faisant vibrer tout le village !



Tous ces moments partagés nous rappellent à quel point les associations sont le cœur battant de notre commune. Elles rassemblent, elles dynamisent, elles donnent du sens.

Alors à toutes et à tous, belle saison 2025-2026 ! Que cette année soit aussi brillante que la précédente, pleine d'enthousiasme, de solidarité et de réussite. Et surtout... continuez à faire rayonner Gadagne !

DE NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

KEVIN GALLMAN

Du nouveau à la direction des services techniques de la Commune

(remplacement suite à un départ)

La directrice des services techniques de la Commune depuis trois ans a quitté le service le 30 avril passé pour une mutation dans une commune du Gard.

Pour ce poste d'importance, un appel à candidature avait été lancé dès la prise de connaissance de ce départ. De nombreuses réponses ont été reçues et après analyses de celles-ci et réceptions des intéressés remplissant les critères recherchés, la candidature de Monsieur Kévin GALLMANN a été retenue.

Kévin GALLMANN n'est pas un inconnu à Châteauneuf de Gadagne puisqu'il a occupé ce poste d'avril 2018 jusqu'en octobre 2021 pour ensuite aller acquérir d'autres compétences et confirmer ses acquis dans une autre collectivité.

Nul doute que sa prise de hauteur, sa capacité d'adaptation vis-à-vis d'une problématique, son esprit d'analyse et de synthèse, ses compétences managériales et son écoute seront autant de valeurs pour la continuité de la bonne organisation des services techniques de la Commune, permettant ainsi de poursuivre les gros projets prévus, lancés et à venir.

Kévin GALLMANN prendra ses fonctions le lundi 15 septembre 2025.



JÉRÔME BORDARY

Arrivée d'un nouveau responsable des services techniques de la Commune

(remplacement suite à un départ)

Arrivé depuis le début du mois de mai 2025, Monsieur Jérôme BORDARY est le nouveau responsable des services techniques de la commune. Il arrive de la Communauté de Communes Pays d'Orange en Provence où il gérait les voies intercommunales.

Son passé professionnel et les différents postes occupés lui ont permis d'acquérir de très bonnes connaissances dans tous les domaines techniques des bâtiments, des routes et des espaces verts, et de grandes qualités organisationnelles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et un plein épanouissement au sein des services techniques de la Commune.



JÉRÔME MARIN

Arrivée d'un nouvel agent dans le service des espaces verts de la Commune

Monsieur Jérôme MARIN est un nouvel agent du service des espaces verts de la commune. Vous l'avez très probablement rencontré dans le village car il était déjà contractuel depuis quelques mois dans ce service.

Depuis le 1er Juillet, donnant toute satisfaction dans les missions qui lui ont été confiées, pour pallier au surcroît d'activité pour l'entretien et la mise en valeur des espaces verts, cette création se place également dans la logique de gestion prévisionnelle des emplois aux services techniques (départ en retraite futur d'un agent).

Très qualifié en botanique, nul doute que Jérôme MARIN s'épanouira dans ses fonctions. C'est en tout cas ce que nous lui souhaitons !



JURÉS D'ASSISE 2026

Le 13 juin a été établi, par tirage au sort, la liste de nos administrés proposés pour être jurés d'Assises au tribunal d'Avignon. Les noms ci-dessous participeront à un second tirage au sort entre tous les noms communiqués par les communes du département.

BRAMLI Yassine
CASTELL(BARRET) Marie-Charlotte
DETOH Ursula
GRESSE Dorian
MAURIN Micheline
PASCAL Romain
PLANET Pauline
RICCI Luc
TOTELIN Christophe



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

VOUS DEVEZ VOUS FAIRE RECENSER !

Cette formalité administrative, obligatoire, doit être accomplie à votre 16ème anniversaire et, dans un délai maximum de 3 mois après votre anniversaire.

Pour cela, vous devez vous rendre en mairie, muni de votre pièce d'identité, la copie du livret de famille et un justificatif de domicile. Suite à cette inscription, vous obtiendrez votre attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire, avant l'âge de 18 ans, à un examen (BEP, Bac...), au permis de conduire, ou un concours administratif en France.

Vous serez ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté. Il faut avoir fait cette journée (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25ème anniversaire.

Grâce au recensement citoyen, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

Pour tout renseignement complémentaire : www.service-public.fr

INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES CITOYENS RECENSÉS

Vous avez obtenu votre attestation de recensement ? La municipalité vous convie à une cérémonie !

Au cours de l'année 2024, vous avez fêté votre 16ème anniversaire, et vous avez effectué les démarches pour le recensement citoyen, et la mairie vous a délivré votre attestation de recensement ?

Toutes nos félicitations ! Vous avez accompli un pas de plus dans la vie citoyenne !

La municipalité, très attachée à la jeunesse de notre village, a choisi de rencontrer les Castelnovins et Castelnovines ayant obtenu leur attestation de recensement au cours de l'année 2024-2025.

Nous vous invitons à partager un moment d'échange et de convivialité le :

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 à 11 H salle Anfos Tavan

qui sera suivi du verre de l'amitié.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence et vous souhaitons de passer un bel été !

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ DES PRODUCTEURS !

La commune vous rappelle que le **marché des producteurs** se tient chaque mardi soir jusqu'à fin octobre.

Ce moment convivial est l'occasion de **rencontrer nos producteurs locaux**, de **profiter de produits frais, de saison et issus de circuits courts** : fruits et légumes, fromages, miel, pain, vin, œufs, charcuterie... Il y en a pour tous les goûts !

Venez faire le plein de saveurs, soutenir l'agriculture locale et partager un moment d'échange autour de nos richesses du terroir.

On vous y attend nombreux !

À noter : À compter du mardi 4 novembre, retrouvez le marché hebdomadaire sur la place du Félibrige



VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER SUR GADAGNE ?

Vous êtes arrivés récemment dans le village ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, qui se fera un plaisir de vous présenter la commune. Nous vous invitons également à venir au stand "nouveaux arrivants" lors du forum des associations le 6 septembre. Un livret d'accueil vous sera remis.

Bienvenue !

LA COMMUNE OBTIENT LE NIVEAU 3 DU LABEL "TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE"

Développement durable, définition : "Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs."



Suite à une demande de renouvellement de label (nous avons obtenu en 2021 le premier niveau "territoire engagé") le jury a décerné, le 1er juillet dernier, le **niveau 3 du label "Territoire durable, une COP d'avance"**. Ce label est porté par l'ARBE (Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement) et la Région Sud.

Il distingue les collectivités engagées dans une démarche de **transition écologique**, de **développement durable** et de **résilience** face aux défis environnementaux et climatiques. Il repose sur un référentiel rigoureux évaluant des actions concrètes dans des domaines variés : gestion des ressources naturelles, mobilités, énergie, biodiversité, qualité de vie, participation citoyenne, etc.

Voici les principales actions qui ont motivé la décision du jury :

- la rénovation énergétique du groupe scolaire
- la désimperméabilisation des cours du groupe scolaire
- les travaux de rénovation énergétique à venir sur la mairie, incluant l'amélioration de son accessibilité
- les économies d'énergie réalisées ces dernières années
- le label ECOCERT de notre cantine scolaire (cuisine sur place, réduction du gaspillage, produits locaux et/ou bio, sains privilégiés)
- la création des jardins partagés
- les actions culturelles durables portées par la médiathèque
- les nombreuses plantations d'arbres et arbustes sur notre territoire
- le soutien à la consommation locale (concentration des commerces et services dans le centre du village, marché des producteurs)
- la sensibilisation des associations, des habitants et des enfants du village aux enjeux environnementaux



*Les Jardins Châteauneuf
Partagés de Gadagne*
- les Jardins du Colibri -



Lancé il y a quelques mois, le projet des **jardins partagés** de la commune connaît déjà un bon succès. Avec la volonté de renforcer les liens entre habitants, de valoriser l'environnement et de promouvoir une alimentation locale et responsable, ces espaces à cultiver ont trouvé leur public. Il y a aujourd'hui 16 parcelles cultivées.

Petits fruits, légumes de saison, fleurs et herbes aromatiques poussent joyeusement sous les soins attentifs des jardiniers, qu'ils soient débutants ou expérimentés.

L'ambiance y est conviviale : on y échange des conseils, des semences, mais aussi des sourires. Chacun y trouve un petit coin de verdure qui fait du bien.

Au-delà de l'aspect pratique et écologique, les jardins partagés deviennent un **lieu de vie et de rencontres**, illustrant parfaitement les valeurs de solidarité et de vivre-ensemble de la commune. Et l'on peut compter sur l'association "Les jardins du Colibri" pour faire vivre tout cela en apportant des conseils, en proposant des ateliers.

Vous souhaitez vous inscrire pour obtenir une parcelle de 7 ou 15 ou 30 m², afin de produire vos propres fruits et légumes?

Contactez la mairie au 04 90 22 41 10

Vous serez recontacté par l'association "Les jardins du colibri"

<https://lesjardinsducolibri.fr>

Un grand bravo et un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre ces jardins au quotidien !

Parlons déchets

Quelques chiffres 2024 de la gestion de nos déchets

La communauté de communes, en charge de la collecte de nos déchets, et le SIDOMRA, en charge de leur traitement, viennent de publier leur rapport annuel pour 2024. L'occasion de communiquer sur les quantités de déchets collectés et traités sur les coûts de ce service public.

252 kg

Masse de déchets "Ordures Ménagères" (sacs noirs) par an et par habitant.

C'est nettement moins que la moyenne de la région PACA (350 kg/hab/an), et très proche de la moyenne Nationale (249 kg/hab/an). Ce bon chiffre résulte d'un tri bien fait et du compostage domestique. Les habitudes de consommation peuvent permettre de réduire encore plus les déchets plastiques.

+14 %

Augmentation du "Tri sélectif" entre 2023 et 2024.

Avec 31 kg/an/hab de tri, le choix de la collecte en colonnes n'a pas découragé le geste de tri des habitants, c'est même le contraire !

Si on ajoute 34 kg de verre, 9 kg de papier, 5 kg de carton et 5 kg de textiles, ce sont 84 kg/an/hab triés et revalorisés

27 %

Refus de tri

C'est la proportion des matériaux dans les colonnes et sacs jaunes qui n'auraient pas dû s'y trouver et qui sont renvoyés vers l'incinération. Un tri de qualité fait par chacun permet de réduire ces refus et d'optimiser les coûts. Pourtant la consigne est simple : tous les emballages se trient... mais que les emballages.

12 380 tonnes

Matériaux collectés sur les deux déchèteries de la CCPSMV

En baisse de -7% par rapport à 2023, 3ème année de baisse consécutive.

Les coûts pour la collectivité des différents matériaux repris sont affichés à la déchèterie, devant chaque benne, illustrant bien la différence de coût entre les flux et l'intérêt de bien verser chaque déchet dans la bonne benne.

439

Nombre de composteurs distribués en 2024 aux habitants des 5 communes

Composteurs individuels ou partagés, bornes à biodéchets en centre ville... les dispositifs pour sortir les biodéchets des ordures ménagères sont déployés avec dynamisme par la CCPSMV depuis fin 2023. Un sujet important dans le plan de réduction des déchets, et aussi une manière de valoriser les biodéchets en compost plutôt que de les incinérer. Si vous n'êtes pas encore équipés, contactez la CCPSMV

170 €

Coût de la gestion des déchets par an et par habitant

Ce coût a diminué de -2€ par rapport à 2023 du fait d'une gestion stricte et de plusieurs choix de la collectivité. Mais les coûts de la filière déchets sont en constante augmentation. Réduire nos déchets reste la bonne solution !



WORLD CLEANUP DAY

Cette année le World Cleanup Day, journée mondiale de nettoyage de la planète, se déroulera le **SAMEDI 20 SEPTEMBRE**.

Le village y participe en organisant une matinée de nettoyage à cette date.

Venez en famille, entre amis pour ce moment de partage, de convivialité et surtout pour accomplir un acte citoyen de préservation de notre village.

Rendez-vous place du marché aux raisins, à 8h30.

Un apéritif convivial, au bord de la Sorgue, clôturera cette matinée.

Amenez votre matériel (gants, gilet...) ou nous vous fournirons le nécessaire.



SORTIR ET RENTRER SON BAC POUBELLE AU BON MOMENT

Les containers poubelles doivent être sortis la veille de la collecte après 18h et rentrés dès que possible dans la journée après le ramassage.

Pour améliorer le cadre de vie de tous, merci de respecter ces horaires.

Rappelons qu'il n'est pas autorisé de laisser son container sur la voie publique toute la semaine.



RÉNOVATION DE LA MAIRIE



Foreuse pénétromètre

Dans le Bulletin Municipal Le Mag d'avril 2025 nous vous annoncions le lancement du projet tant attendu de rénovation de la Mairie. Ces travaux permettront de rendre la place Guy Aimadieu et le bâtiment accessibles à tous, amélioreront les conditions d'accueil et de travail, et seront l'occasion de faire une rénovation thermique et énergétique du bâtiment.

Ces premiers mois ont été consacrés aux études de sol, et aux sondages pour mieux connaître la structure du bâtiment. La préparation des locaux temporaires et beaucoup de tri dans nos locaux actuels nous ont aussi bien occupés.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la mise en concurrence des entreprises est en cours et leurs offres sont attendues pour le 22 août. Si tous les lots de travaux sont fructueux, les travaux effectifs pourront commencer début octobre, et devraient durer 8 mois pour une livraison en juin 2026.

Le déménagement des services est programmé les 11 et 12 septembre 2025.

C'est avec impatience que nous attendons ces nouveaux locaux ! D'ici là, nous comptons sur votre compréhension pour l'accueil de nos services dans des locaux temporaires, et pour la gêne occasionnée par le chantier place de la Pastière.

MOYENS POUR RÉDUIRE LA VITESSE SUR LA COMMUNE

Suite aux réunions de quartiers en 2023, un premier dispositif expérimental par chicanes avait été installé sur certains axes de la commune afin de participer à la réduction de la vitesse des automobiles.

Ne donnant pas entière satisfaction, il a été revu et corrigé en tenant compte des avis des riverains résidant à proximité des futures installations et des utilisateurs connus de ces axes.

Ainsi, le chemin des Coupines, l'avenue Voltaire Garcin et la rue Baron Le Roy se verront doter, courant septembre, d'installations pour inciter les conducteurs trop pressés à réduire leur vitesse.

Vous vous êtes peut-être demandé pour quelle raison les chicanes en bois, sur le plateau de Campbeau, n'étaient pas réparées ? C'est parce qu'il est prévu de les remplacer par des chicanes maçonnées durant la même période.

Dans le même cadre de cette action, un certain nombre de panneaux pour limiter la vitesse seront implantés sur la commune, ainsi que des Piétos, petites figurines posées là où des enfants passent pour rejoindre les arrêts de bus pour se rendre aux collèges et lycées.

L'ensemble de ces installations devra permettre de sécuriser les déplacements de tous.



AMÉNAGEMENT DE LA RD 6 (ROUTE DE SAINT SATURNIN) ENTRE LE CARREFOUR À FEUX TRICOLORES ET LE PASSAGE À NIVEAU (PN 6)

L'aménagement de la départementale en direction de Saint Saturnin, entre le carrefour à feux tricolores et le passage à niveau verra le début des travaux fin 2025, par l'enfouissement des réservations des réseaux aériens et de la rénovation et de l'extension du réseau des eaux usées. Ces opérations seront suivies par la pose d'un nouveau tapis de roulement au printemps 2026 ou à l'automne 2026.

Suivront pour finaliser ce projet les branchements de chaque riverain, la pose des candélabres de l'éclairage public. Nous profiterons de ces travaux pour mettre en place un itinéraire voies douces piétons et vélos sécurisé.

Cet aménagement sera réalisé conjointement par le Département de Vaucluse pour la voie bitumée, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) pour le réseau des eaux usées, le Syndicat d'Energie Vauclusien pour le réseaux secs (SEV) et la Commune pour les aménagements doux.



DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES COURS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Durant l'été, la commune a fait réaliser des travaux dans les 2 cours de la maternelle du groupe scolaire Pierre Goujon.

L'objectif de cette démarche est double : **limiter les surfaces imperméables** qui favorisent les ruissellements d'eau lors des fortes pluies, et **offrir aux enfants des espaces de jeu plus naturels, agréables et adaptés au climat**.

Ces travaux ont consisté à :

- Détruire des dalles de béton qui venaient couvrir une partie de la cour et qui se soulevaient, créant ainsi des zones d'insécurité ;
- Créer de zones en **clapissette** (graviers stabilisés) ;
- Ajouter des **copeaux de bois** pour sécuriser et végétaliser les espaces au niveau des jeux et le long du poulailler ;
- Créer de cuvettes au pied des arbres existants.

Des **plantations** viendront enrichir la grande cour dès l'**automne prochain**.

Ne répondant plus aux normes, des structures de jeux de cour ont dû être supprimées. Au moment où nous écrivons ces lignes (mi-juillet), nous ne savons pas encore si elles pourront être remplacées pour la rentrée. Mais l'objectif est bien de les remplacer.

Ce projet a été **construit en concertation avec les enseignantes** de la maternelle, afin d'adapter les aménagements aux usages pédagogiques et aux besoins des enfants.

Message aux parents : la première année, le nouveau revêtement va générer de la poussière. Ce phénomène disparaîtra avec les pluies de l'année. En attendant, ne soyez pas surpris si votre enfant rentre "blanchi" !



Pendant les travaux

OPÉRATIONS BLOW PATCH ET FONDOIR

Afin de colmater les « nids de poules » et différentes dégradations sur les chaussées bitumées de la commune, la municipalité a reconduit, pour 2025, les opérations Blow Patch pour les trous dans les voies roulantes et Fondoir pour les fissures.

A cet effet cinq jours de Blow Patch et trois jours de Fondoir ont été inscrits au budget 2025. Ces procédés sont plus économiques que de refaire des grands tronçons de routes et chemins très empruntés et permettent de maintenir un niveau de sécurité relativement correct.



RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES RUE DE LA SOURCE ET RUE SAINT-JOIN

Le réseau des eaux usées donnait quelques signes de faiblesse au niveau des branchements individuels des riverains de la rue de la Source et de la rue Saint-Join. Le service compétent de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a récemment réalisé la mise aux normes de ces branchements.

ANTENNES RADIOÉLECTRIQUES POUR TÉLÉPHONIE

Afin de mieux couvrir le territoire de la commune, les prestataires SFR et FREE ont posé leur antenne respective au stade Paul MILLE. Les connexions et différents branchements sont à effectuer pour des mises en service à des dates non déterminées. À des dates où nous écrivons ces lignes (mi-juillet) les branches du faux cyprès ne sont pas installées sur l'antenne FREE mais cela ne saurait tarder...



RÉSEAU D'EAU POTABLE RUE DES BOURGADES



Suite à un contrôle de la canalisation principale d'eau potable de la rue des Bourgades, il s'avère que celle-ci a de nombreux points de faiblesse, nécessitant son changement sur toute sa longueur, de l'avenue de Verdun à l'entrée de la place de la Pastière. Le Syndicat des Eaux Durance Ventoux (SEDV), dont c'est la compétence envisage de commencer les travaux au mois de septembre 2025.

Il est évident que les riverains seront prévenus, car outre le dérangement causé pour les déplacements, les branchements individuels seront changés.

EN DIRECT DE NOS PRODUCTEURS

Soutenir nos agriculteurs, cela commence par privilégier leurs produits lors de nos achats.
Voici la liste des producteurs de la commune qui vous proposent leurs produits sur la commune.

CAMPAGNE ARIAILLES CARAMUSETTE

2700 route d'Avignon
 Vente d'huiles d'olives et vin biologique
 dégustation et visite sur RDV
 Contact : 06 11 69 55 89

CAVE DE FONTSEGUGNE

122 chemin des Taillades
 Dégustation et vente à la cave, visite de groupe.
 Vins Rouge, Rosé et Blanc - Côtes du Rhône Villages GADAGNE, Côtes du Rhône, Vins de France.
 Ouvert toute l'année du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 Contact : 06 10 63 67 04 gerenjm@aol.com
<http://www.fontsegugne.com>

DOMAINE DE LA CHAPELLE

1478 Avenue Voltaire Garcin
 Dégustation et vente à la cave
 du mardi au vendredi de 14h30 à 18h
 Contact : 04 90 22 46 61 / 06 67 42 27 70
contact@domainedelachapelle.net
www.domainedelachapelle.net
<https://www.facebook.com/domainedelachapellegadagne>

DOMAINE DES GARRIGUETTES Caves Clément

437 chemin des Aigardens
 Dégustation et vente à la cave
 Printemps/Eté (du 1er avril au 30 septembre)
 Lundi au Samedi 14h30 - 18h00

Automne/Hiver (1er octobre au 31 mars)
 Jeudi au Samedi 14h30 - 18h00
 En dehors des horaires d'ouverture contacter le : 06 31 39 39 20
 Email : cavesclément@gmail.com

DOMAINE VALMONT DE PERONNY

170 place du Marché aux raisins,
 Vente de Vin
 Ouvert sur rendez-vous
 Contact : 06 62 32 27 31 d.barrillon@gmail.com

LE CLOS DES SAUMANES

510 chemin des Saumanes
 Dégustation et vente à la cave
 Vins blanc, rosé et rouge (appellation Côtes du Rhône Villages Gadagne)
 Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Les horaires fluctuent en fonction de l'activité dans les vignes. Appelez avant de passer
 Contact : 06 68 19 25 24
info@leclsdessaumanes.com
www.leclsdessaumanes.com

LE RUCHER DE SAN RÈME

154 Chemin des Matouses
 Vente à la miellerie sur rendez-vous et tous les mardis sur le marché de Gadagne
 Contact : 06 01 84 33 64/06 22 97 20 20
nicole.mulrich@gmail.com
<https://apiculture8408.sumupstore.com>

LES OEUFES DE DIANA

Vente d'oeufs de poules plein air et de légumes de saison
 Vente tous les mardis sur le marché de Gadagne
 Contact : 06 79 06 59 05

LES VERGERS DE BONPAS

640 chemin des hauteurs
 Vente de fruits et légumes bio de saison, vin du lundi au vendredi de 16h30 à 19h et samedi de 9h à 12h30. De mi-mars à fin décembre
 Contact : 07 68 30 00 37
vergersbonpas@gmail.com
www.vergersbonpas.com

MAXIME FARAUD

804 Route du Thor
 Vente d'asperges vertes et blanches
 Ouvert du 1er mars à fin mai 7/7 jours, de 8h00 à 20h00
 Contact : 06 10 89 87 13



NOS VIGNERONS À L'HONNEUR !



La commune tient à féliciter chaleureusement les vignerons de la cave du Château de Fontségugne pour leur succès lors du salon des vins de Terroirs en fête 2025.

Après avoir remporté deux trophées lors de la première édition en 2024, nos vignerons ont présenté cette année trois cuvées : le Rosé 2024, le Tradition 2022 et le Gadagne 2022. Et c'est avec une grande fierté que nous annonçons que ces trois cuvées ont toutes été primées par un jury de 36 dégustateurs professionnels.

Ce triplé vient saluer un travail exigeant, passionné, souvent éprouvant, mais toujours guidé par la volonté de faire rayonner la qualité de notre production locale. Dans un contexte incertain pour le secteur viticole, cette reconnaissance arrive à point nommé pour récompenser les efforts constants de nos vignerons. Bravo pour cette belle distinction !

Et c'est l'ensemble de nos vignerons qu'il faut saluer et soutenir. Car ils sont nombreux à voir leur travail primé régulièrement, signe que leurs productions méritent d'être dégustées, avec modération !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS RETOURS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE



Inauguration de la boîte à livres par le CME.

Cette année encore, les jeunes élus ont participé activement à la vie citoyenne du village. Leur présence lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre a été remarquée et saluée par les habitants et les élus locaux. Ces moments solennels ont permis aux enfants de mieux comprendre l'importance du devoir de mémoire.

Les enfants ont également pris part à la Foulées des Félibres, un événement sportif fédérateur qui a permis de promouvoir les valeurs de l'effort, du respect et de la solidarité.

Une belle initiative a vu le jour avec l'inauguration de la boîte à livres installée entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Ce projet, porté par les enfants du mandat précédent, vise à encourager la lecture et le partage entre générations.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, les membres du conseil ont participé à un concours de sensibilisation. Ils ont conçu une affiche originale et percutante, fruit d'un travail collectif et engagé, encadré par le CLAE.

Une rencontre enrichissante avec Pauline, responsable de la médiathèque, a permis aux enfants de comprendre les liens entre la mairie et ce lieu culturel. Cette collaboration a été l'occasion de réfléchir à de futurs projets communs.

Le mandat des jeunes élus étant d'une durée d'un an, le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants est prévu pour octobre prochain. Les élèves intéressés seront invités à rédiger leur profession de foi afin de présenter leurs idées et motivations. Les élections se dérouleront dans les deux écoles, Pierre Goujon et Saint-Charles, dans le respect des principes démocratiques.

DES PROJETS ÉDUCATIFS POUR NOS JEUNES CASTELNOVINS !

En partenariat avec l'association **Les Jardins du Colibri**, quatre ateliers seront proposés autour du jardinage et de la création artistique : conception d'une maquette de jardin, bouturage pour embellir un jardin éphémère, et réalisation d'une œuvre collective à partir d'objets de récupération. Une restitution de ces travaux aura lieu lors de la journée édition de **"Jardin d'Automne"**, le **5 octobre** au parc de l'Arbousière.

Autre temps fort : à l'occasion de la venue du spectacle **FAUNE**, proposé par les **Nomades du Théâtre de Cavaillon**, une classe participera à un atelier de danse et de sensibilisation corporelle, en écho à cette création acrobatique, poétique et en plein air.

Nous poursuivons également, pour la deuxième année, le projet de découverte du village de **Maillane**, village où est né Frédéric Mistral. Une correspondance entre élèves de Maillane et de Châteauneuf de Gadagne pourrait voir le jour, dans un esprit de transmission des valeurs provençales et d'ouverture culturelle.

D'autres projets verront le jour avec la médiathèque !

Uno bello anado en perspetivo pèr nòstis escolan !

ÉCOLE SAINT CHARLES

Une nouvelle cour attendait les élèves à quelques jours de la kermesse ! De jolis dessins, marelles et un circuit ont ravi les élèves mais aussi l'équipe qui va pouvoir proposer des activités aux enfants ! Un grand merci aux parents d'élèves qui ont aidé à concrétiser ce projet !



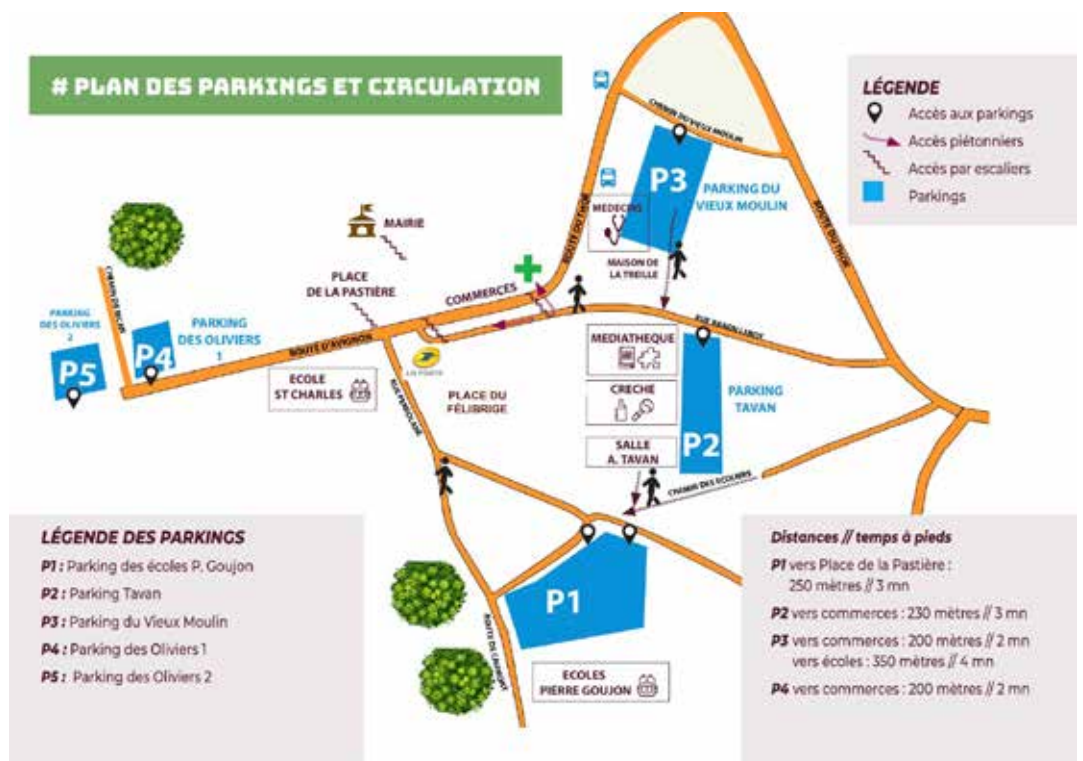
PARENTS D'ÉLÈVES : PENSONS AUX PARKINGS POUR FLUIDIFIER LES ABORDS DES ÉCOLES

Afin de garantir la sécurité de tous, notamment des enfants, et de limiter les embouteillages aux heures d'entrée et de sortie des écoles, la municipalité rappelle qu'il **existe plusieurs parkings à proximité immédiate des établissements scolaires**.

Ces parkings permettent de stationner facilement à quelques minutes à pied des écoles, tout en évitant les arrêts en double file ou les ralentissements.

Un petit détour pour un grand geste : gagner en sérénité, sécuriser les trajets des enfants et respecter le voisinage.

Merci à tous les parents pour leur vigilance.



PORTRAIT DE SARAH MSICA – MÉDITÉA (DÉLICES DU LUBÉRON),

UNE ENTREPRISE FAMILIALE ENRACINÉE À GADAGNE

Je suis Sarah Msica, fille d'Éric Msica, fondateur de l'entreprise Méditéa. Après cinq années d'études en alternance au sein de l'entreprise familiale, j'ai rejoint Méditéa en 2018. J'y occupe aujourd'hui des fonctions liées au marketing et à la communication. C'est un rôle qui me permet d'allier stratégie, créativité et fidélité aux valeurs fondatrices de notre maison.

Méditéa, c'est avant tout une histoire de famille. L'aventure débute dans les années 70, lorsque mon père et ma grand-mère vendaient de la tapenade sur les marchés de Provence. Depuis, l'activité s'est structurée et développée : nous sommes devenus transformateurs. Nous réceptionnons des matières premières rigoureusement sélectionnées que nous transformons en produits finis, sur notre site de Gadagne, jusqu'à l'étiquetage et l'expédition.

Nous disposons aujourd'hui de trois boutiques, à L'Isle-sur-la-Sorgue, Avignon et Saint-Rémy-de-Provence.

L'entreprise est implantée à Châteauneuf-de-Gadagne depuis 2003. Ce choix s'est imposé naturellement : nous souhaitons un lieu central, fonctionnel, au cœur de notre territoire, dans un environnement à taille humaine qui correspond à nos valeurs.

Nous sommes une vingtaine de collaborateurs aux profils divers : ouvriers de production, techniciens, commerciaux, personnel administratif et marketing. Cette diversité est une vraie richesse au quotidien. Nous exportons une partie de notre production, mais nos principaux clients sont situés dans le sud de la France, un territoire où notre identité provençale est reconnue et appréciée.

L'entreprise a connu une croissance régulière ces dernières années, avec un élargissement progressif de nos gammes. Nous restons fidèles à notre exigence de qualité tout en nous adaptant aux évolutions du marché et aux nouvelles attentes des consommateurs.

Les valeurs qui nous animent ? L'esprit d'équipe, le travail en famille, la confiance et la qualité. Chez Méditéa, la collaboration est une force, et nous mettons un point d'honneur à maintenir un environnement de travail convivial, dynamique et respectueux.

Et demain ? Nous préparons de nouvelles gammes de produits, toujours dans l'objectif de proposer des recettes gourmandes, innovantes et fidèles à notre terroir.

Si un jeune souhaite découvrir l'univers de l'agroalimentaire, même pour un job d'été, nous l'invitons à pousser la porte de Méditéa. C'est une belle opportunité de comprendre les étapes de production, d'acquérir de l'expérience et de développer des compétences utiles dans un cadre familial et professionnel.

Contact Méditéa : Boutique ouverte à L'Isle-sur-la-Sorgue – 7 avenue des Quatre Otages

Ouverte tous les jours en saison

www.medita.fr - contact@meditea.fr



RENCONTRE AVEC MATISSE LEGRAND

Rencontre avec Matisse Legrand, jeune auteur castelnovin à la conquête des planches parisiennes

Peux-tu te présenter en quelques mots à nos lecteurs ?

Je m'appelle Matisse Legrand. J'ai grandi à Gadagne, j'ai été élève au collège du Thor, et ma mère tenait un restaurant à L'Isle-sur-la-Sorgue. Aujourd'hui, je vis à Paris, où j'étudie les lettres à la Sorbonne. Petit à petit, je me suis dirigé vers l'écriture théâtrale, qui est devenue une véritable vocation.

Comment est née cette passion pour le théâtre ?

Tout a commencé au Festival d'Avignon. J'y ai découvert mes premières pièces et je me suis inscrit au Conservatoire. J'ai ensuite eu l'occasion d'y travailler, et en me plongeant dans le monde du théâtre, mon attrait pour cet art est devenu une évidence. J'ai laissé de côté le jeu, qui ne me correspondait pour me consacrer pleinement à l'écriture dramatique. À 18 ans, en arrivant à Paris, j'ai écrit un recueil de saynètes intitulé Chercher l'amour, trouver la guerre, qui a été représenté au ministère de l'Économie et des Finances.

Tu viens de vivre une belle aventure avec le Festival Tout Court. De quoi s'agit-il ?

J'ai répondu à un appel à textes lancé par le Festival Tout Court et la Librairie théâtrale, sur le thème de « la source ». Ma pièce À crocs, à cran a été sélectionnée parmi les lauréats. Elle dure une dizaine de minutes, avec trois personnages : deux policiers enquêtent pour retrouver le drac, une créature légendaire qui se cacherait dans la source de la Vallis Clausa, à Fontaine-de-Vaucluse. L'histoire mêle comique, tension et folklore.

Pourquoi avoir choisi ce décor local et cette créature fantastique ?

Parler du drac, c'est parler de la Sorgue. Cette rivière, ses paysages et ses légendes ont bercé mon enfance et continuent de m'inspirer. C'était une évidence pour moi de faire vivre ce patrimoine dans une création contemporaine. Je crois profondément que le folklore local peut rassembler et nourrir une culture vivante et partagée.

Et quelles sont les prochaines étapes pour toi ?

La pièce a été jouée trois fois au Mélo d'Amélie, à Paris, en juin dernier. Elle a également été publiée dans le recueil La Source édité par Le Quatrième Mur, aux côtés des autres textes lauréats. De mon côté, je continue d'écrire, notamment des pièces plus longues, tout en répondant à de nouveaux appels à texte.

Un mot pour conclure ?

Je suis heureux d'avoir pu mettre en lumière notre territoire à travers cette création. S'il reste difficile pour des jeunes de petits villages de province comme Gadagne de s'insérer dans des cercles culturels parisiens, cloisonnés et élitistes, j'espère de tout cœur que de plus en plus d'entre eux se lanceront à la conquête de ces milieux qui leur reviennent autant qu'à d'autres. Trouvez ce qui vous fait vibrer et ne vous sentez jamais illégitime du fait de votre lieu de vie, de votre milieu d'origine ou de votre parcours personnel.



Matisse Legrand

Liliane Chambarlhac

Le 16 juin dernier, notre commune a perdu une femme profondément engagée, généreuse et pétillante : Liliane Chambarlhac, élue municipale durant trois mandats, s'est éteinte subitement, laissant un vide immense dans le cœur de celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître, de travailler à ses côtés, ou simplement de croiser sa route.

Arrivée à Châteauneuf-de-Gadagne dans les années 2000 avec son époux Yves, qui fut président du Foyer rural, Liliane s'est très vite investie dans la vie locale, en particulier dans le tissu associatif. Elle a été élue pour la première fois au Conseil Municipal en 2008. Durant ses trois mandats, elle s'est illustrée par son énergie, son franc-parler, son enthousiasme communicatif, mais surtout par son sens du service public et de la solidarité.

Liliane a été une figure incontournable des commissions sociales, du CCAS, et des actions en faveur des plus fragiles : aides aux personnes âgées, logements sociaux, accompagnement de situations délicates... Elle était toujours là pour écouter, soutenir, proposer. Avec bienveillance, avec efficacité.

Mais Liliane, c'était aussi la culture, qu'elle aimait et qu'elle servait avec passion. Peintre elle-même, elle avait une sensibilité artistique fine et un goût prononcé pour toutes les formes d'art : peinture, musique, danse, théâtre, littérature... Elle a été un pilier de la commission bibliothèque, de la commission culture, et une présence fidèle lors des événements culturels du village : Peintres dans la rue, spectacle des Nomades, animations diverses...

Son attachement aux fêtes communales et à la convivialité faisait également d'elle une figure très appréciée dans toutes les manifestations du village. Longtemps active au sein du comité des fêtes, elle a aussi largement contribué à faire rayonner Châteauneuf-de-Gadagne à l'échelle intercommunale, en particulier à travers le Festival de la Sorgue et les rencontres festives entre communes.

À la communauté de communes, elle avait tissé des liens amicaux sincères avec d'autres élus du territoire. Elle a notamment œuvré sur les questions de tourisme, toujours avec cette volonté d'agir pour l'intérêt général.

Au sein de l'équipe municipale et des agents communaux, Liliane occupait une place à part : joyeuse, attachante, expressive, toujours prompte à offrir une pâtisserie ou un mot chaleureux. Elle avait à cœur le bien-être des agents, comme elle avait à cœur celui des habitants... et même des animaux. Beaucoup se souviennent de sa tendresse pour les chats, les chiens, les tortues ou les poules, qu'elle considérait comme des êtres à protéger avec la même attention que les humains.

Liliane nous manque.

À sa famille, à ses proches, à sa fille Laetitia, nous adressons nos pensées les plus sincères et notre profonde solidarité.

Son souvenir restera longtemps vivant à Châteauneuf-de-Gadagne. Elle laisse l'image d'une femme dévouée, entière, sensible, lumineuse et pétillante. Elle restera dans nos cœurs, à une place toute particulière.



Claude Germain

Claude GERMAIN vient de nous quitter, bien trop tôt, laissant un grand vide alors que nous avons encore bien des choses à partager. A son épouse Marie-Jeanne et à ses enfants, nous voulons témoigner notre profonde amitié et notre affection dans cette épreuve difficile que la vie leur envoie.



Claude est né à Castelsarrasin en 1941 et a fait toute sa carrière dans l'imprimerie en commençant au bas de l'échelle.

Il s'est installé à Gadagne en 1987, pour y exercer son métier comme directeur de l'Imprimerie Laffont qui imprimait alors le Bulletin Municipal de notre village.

Il s'intégrera à la vie castelnovine et deviendra un enfant du village dont il jouira de l'estime de chacun de ses habitants. Il rejoindra rapidement l'équipe du Conseil Municipal dont il partagera les responsabilités pendant trois mandats consécutifs, en participant avec compétence et sérieux à différentes commissions, toujours disponible pour rendre service, avec le sourire et l'élégance qui le caractérisaient.

Malgré une vie professionnelle bien remplie, il n'a jamais néanmoins renoncé à sa passion pour le sport, jouant au rugby, au tennis et au football. Il assumera d'ailleurs en 1993 la Présidence du Sporting.

Mais le sport n'était pas sa seule passion, et son besoin d'activité le conduira à faire partie de plusieurs associations : Comité des Fêtes, Confrérie des Taste-Grappes, Association des Amis du Bon Vin qu'il a créée et dont de nombreux Castelnovins firent partie.

Et n'oublions pas non plus et surtout sa contribution au BM.

Claude, lisait beaucoup et sous des aspects modestes avait une grande culture. C'était un homme de cœur, plein d'une simplicité qui forçait l'admiration, toujours chaleureux, loyal et fidèle, proche des autres, d'humeur toujours égale, souriant et disponible et ce, jusqu'au moment de son dernier combat pour la vie.

Aujourd'hui, notre village exprime sa gratitude à un concitoyen qui l'a toujours fidèlement servi, le remerciant pour son engagement, son enthousiasme et sa générosité.

À son épouse Marie-Jeanne, avec qui il partageait 61 ans d'union, à ses deux enfants et à son petit-fils, nous adressons nos pensées les plus sincères, pleines d'émotion, de respect et de tendresse.

ASSOCIATIONS

PAROISSE

Catéchisme - rentrée 2025/2026

Secteur Paroissial Châteauneuf de GADAGNE et JONQUERETTES

Nous préparons déjà la rentrée. Nous serons prêts à accueillir au mois de septembre les enfants à partir du CE1, mais également l'aumônerie des jeunes, et aussi l'aumônerie des adultes.

INSCRIPTIONS

- A La Maison Paroissiale, 1 rue des Bourgades. Châteauneuf de GADAGNE de 10h à 12h le mercredi 03 septembre
- A la journée des Associations. Jardin de la Treille.

Le 06 septembre de 9h00 à 12h00
Début du Caté mercredi 10 septembre de 9H30 à 10H45 pour les CE1 ET CE2 de 10h45 à 12h00 pour les CM1 et CM2.
Messe de rentrée le dimanche 14 septembre
Prenez contact avec le prêtre et les catéchistes.
tél : 04 90 22 42 12 - 06 73 79 86 83

BAN DES ARTS

Après une saison perturbée par l'indisponibilité de la salle des Pénitents, le Ban des Arts vous réserve des surprises pour la 9ème saison des Musicales de Gadagne.

Ce sera un programme de "Grand Piano" à l'Arbousière, qui sera éventuellement complété par des récitals à la Chapelle quand les travaux seront définitivement terminés.

Les Musicales de Gadagne
SAISON 2025/2026
Tendez l'oreille, ils vous attendent... !

Le Programme de la Saison 2025-2026
des Musicales de Gadagne

Dates	Musiciens	Instruments	Lieux
26 Octobre 16h	Sacha MORIN	Piano	Salle de l'Arbousière
14 Décembre 16h	Philippe CASSARD	Piano	Salle de l'Arbousière
8 Février 16h	Zen MATSUZAKI	Piano	Salle de l'Arbousière
29 Mars 16h	Gabriel DURLIAT	Piano	Salle de l'Arbousière
26 Avril 16h	Rodolphe MENGUY	Piano	Salle de l'Arbousière

FORUM DES ASSOCIATIONS

NOTEZ LA DATE !

Afin de faire découvrir ou redécouvrir les associations de notre village, et faciliter les inscriptions de rentrée, nous organisons le FORUM DES ASSOCIATIONS le samedi 6 septembre de 9h à 12h au JARDIN DE LA TREILLE.

LA STRADA

MERCREDI 10 SEPTEMBRE ET LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE à 20h30

Programme à venir.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous au Forum des Associations et sur : cinemalastrada.free.fr

LE COMITÉ DES FÊTES DE CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE ORGANISE

GADAGNE
CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

Samedi 06 Septembre 2025

Ban des vendanges

Parc de l'Arbousière

À PARTIR DE 19H00

20h00 : Proclamation du Ban des Vendanges
Dégustations, animations musicales, tenue blanche souhaitée

Achat du verre 8€

Nouveauté cette année !!
Participez à notre Tombola et ne ratez pas votre chance de gagner !
Vente des tickets sur place - 2 €
Lots : Magnums et Jéroboams !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Plus d'infos : cdf.gadagne@gmail.com

CHATEAUNEUF DE GADAGNE
CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

FRL

Toute l'équipe du FRL ainsi que les professeurs seront présents lors du Forum des Associations, le samedi 6 septembre. Venez nous rencontrer pour échanger sur les cours, les activités proposées et les modalités d'inscription.

Les activités reprennent la semaine du 8 septembre 2025.

La permanence vous accueille les mercredis de 9h à 12h ou sur RDV au 04 90 22 12 63.

Le bureau du FRL se trouve désormais en face de la médiathèque mais le courrier est toujours à déposer à la Mairie – 1 place de la Pastière – 84470 Châteauneuf de Gadagne

Le programme détaillé des activités avec tarifs et horaires sera disponible lors de la journée des associations et dès à présent au bureau du Foyer et sur notre site internet : www.frlgadagne.fr

Pour cette nouvelle année, seront proposés les **ateliers suivants** :

Activités pour Tous : Anglais Adultes et Enfants, Pilates, Yoga, Couture, Club Photo numérique , Décoration - Création d'objets, Hypno Rando, Randonnée pédestre

Musique : Eveil musical (enfants 4-5 ans), Batterie, Piano, Chant, Guitare, Basse, Musiques Actuelles Groupe

PROCHAINE RANDONNÉE

Le 21 septembre 2025 - La chapelle St Sidoine - Beaumont du Ventoux - 10km den : 550m - **Info Mike et Isabelle : 06 51 31 91 16**

PROCHAIN WEEK END RANDONNÉE

Les randonneurs du FRL vous proposent de marcher avec eux le week-end du 11/12 Octobre près de St Hippolyte du Fort Le samedi 10km / dén : 250m et le dimanche 12km / dén : 450m - Hébergement en demi-pension (48€) - **Infos et inscription Anne et René 04 90 22 16 83**

LI BON VIVENT

Lotos du mois

Les lotos du mois se dérouleront les mercredis 10 et 24 septembre à 14h30 à la salle Anfos Tavan. L'ouverture des portes se fera à 13h45. Nous rappelons que le stationnement sur le parking de cette salle est réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite.

Ces lotos sont exclusivement réservés aux adhérents de l'association à jour de leur cotisation.

Journée Grotte Cosquer du mercredi 17 septembre 2025

Il est prévu 2 cars de 53 places. Le départ des cars se fera à 8h00 de la place du marché à Châteauneuf de Gadagne pour une arrivée à Marseille à 9h30. Il est prévu une visite audio-guidée de la grotte Cosquer à 10h00 et la montée à Notre-Dame de la Garde en petit train à 14h30 pour le groupe 1. Et inversement pour le groupe 2, la montée à Notre-Dame de la Garde se fera à 10h00 et la visite audio-guidée de la grotte Cosquer à 14h30. Le déjeuner sera pris à 12h30 sur le Vieux Port. Merci de bien vouloir tenir compte de ces renseignements.

QUARTIER LIBRE

Les Ateliers Théâtre Quartier Libre reprennent.

Renseignements et inscription : au Forum des associations ou le mercredi 17 septembre à 19h30 à l'école maternelle de Gadagne.

Après ses trois représentations de « Nouvelles de L'Au-delà » qui ont remporté un vif succès, la Troupe théâtrale Quartier Libre recrute pour son prochain spectacle comédiennes et comédiens amateurs.

Recherche un régisseur son et lumière bénévole pour ses futures représentations.

Renseignements: quartierlibre@hotmail.fr

ESCOLO DE FONT SEGUGNO

Nous nous retrouverons après « li grosso calour », le samedi 6 septembre pour le Forum des associations. Là, nous donnerons des précisions concernant nos projets :

- les cours du lundi, salle Font-Ségugno de 17h30 à 19h (à partir du 22 septembre)
- l'ataié « lengo e culturo » 1 lundi sur 2 de 14h30 à 16h début 8 septembre (tel AM Vettoretti: 06 73 39 09 47)
- la chorale du mercredi, salle de l'Amistango de 16 à 18h (début le 24 septembre)
- et d'autres manifestations dans le courant de l'année : les 13 desserts de Noël et d'autres surprises...

Les animations dans les écoles de notre village auront également lieu.

A bèn lèu !

Contact : B. Juillan 06 47 70 61 98

SEL RIT

Le Sel'rit ? Quézaco ?

Vous ne connaissez pas encore le Sel'rit de Châteauneuf de Gadagne ?

C'est l'une des nombreuses associations du village qui fait partie d'un réseau national, celui des SELS, les **systèmes d'échanges locaux**.

Et en quoi consistent-ils ?

Et bien, il s'agit de mettre en relation des personnes ayant besoin qu'on leur rende un service, avec d'autres qui peuvent le faire.

Besoin qu'on vous dépose à la gare ? Qu'on garde votre chat ? Qu'on fasse l'ourlet de votre pantalon ? Qu'on vous donne un coup de main en jardinage ? Qu'on débouche votre évier ? Qu'on vous prête une tondeuse à gazon ? Qu'on vous donne les coordonnées du meilleur pâtissier du coin ? Pour tout ça, et bien d'autres choses, le SEL peut vous aider.

Et en échange ? Pas d'argent, la **gratuité** est un des principes de base, on vous demande simplement de rendre des services à votre tour quand vous le pouvez, pas forcément à la personne qui vous a aidé mais à n'importe quel adhérent. Autre grand principe : il s'agit de **services ponctuels** ne faisant pas de concurrence aux professionnels.

Mais le plus important est peut-être la **convivialité** qui règne dans ce groupe d'une quarantaine de personnes qui se retrouvent régulièrement pour échanger et partager des agapes et des sorties festives.

Au SEL, on cultive le lien plutôt que le bien.

Ça vous tente ? Nous serons présents à la matinée des associations le 6 septembre et toute l'année sur notre site internet. On vous dit à bientôt ?



Dimanche
5 OCTOBRE 2025
9h-18h

JARDIN d'automne
By garden - art de vivre - art de vivre

fête de la Science

TOUS LES JARDINS

CHATEAUNEUF de GADAGNE
Château de la Chapelle / Parc de l'Arbousière

L'événement Jardin, Nature, Environnement de la rentrée

Après le grand succès de la dernière édition, Jardin d'Automne revient en force dans le magnifique cadre du Parc de l'Arbousière et du Château de la Chapelle avec un programme étonnant et curieux, associé à La **34ème Fête de la Science**.

L'association Les Pimprenelles avec le soutien de ses partenaires, s'apprête à accueillir un public toujours plus nombreux. Acteurs du territoire, associations, établissements publics, privés, artistes, artisans, 110 structures sont à ce jour inscrites à un programme tous publics, de conférences, ateliers, expositions, stands, sorties, projections, présentations de livres, installations artistiques...

Les temps forts de cette journée

- Création d'un grand potager éphémère
- Les ateliers scientifiques et naturalistes
- Un spectacle et un concert
- Le Grand marché aux plantes
- Les installations d'artistes plasticiens

3 thèmes tous publics

- Jardins pour tous
- Au fil de l'araignée
- Le Vaucluse, terre d'eau
- Mais Jardin d'Automne s'ouvre sur bien d'autres univers autour de la nature

Jardin d'Automne qui a accueilli plus de 4000 visiteurs en 2023, cultive un véritable état d'esprit d'ouverture sur des horizons divers, de partage des savoir et des savoir-faire. L'objectif avoué est de donner à découvrir une nature belle et généreuse pour mieux la préserver.

les-pimprenelles.com/jardin-dautomne
contact@les-pimprenelles.com

L'ASSOCIATION DES ŒUVRES PAROISSIALES ET SOCIALES DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE

SALLE DE L'ARBOUSIERE CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Samedi 27 septembre 2025

De 9 heures à 14 heures



VIDE GRENIER DRESSING PUERICULTURE

INSCRIPTIONS sur RESERVATION sur HELLOASSO
TARIFS 12 Euros LA TABLE & 1 boisson chaude offerte
Petite restauration sur place

Exposants :
Copie carte d'identité obligatoire
Inscription Flashez ce Code



GREETERS

Nouveau dans le Vaucluse, une destination Greeters existe depuis maintenant un an créée par un Castelnovin ! Si vous ne connaissez pas le principe, il s'agit de proposer des balades gratuites en groupe de 6 personnes maximum (un couple, un groupe d'amis, une famille) pour faire découvrir le patrimoine local hors des sentiers battus. Aujourd'hui, les balades se font principalement sur Avignon, parfois à Vaison-la-Romaine et potentiellement à Carpentras, le périmètre n'est pas limité, cela dépend des Greeters. Nous sommes 6 membres Greeters, ou "habitants accueillants", dont deux Castelnovins, organisés en collectif d'habitants. Ce sont des habitants passionnés par leur ville ou leur région qui souhaitent la faire découvrir aux visiteurs de manière amicale, personnelle, conviviale et partagée. Ce ne sont pas des guides professionnels, ils cherchent à partager gratuitement et simplement, une expérience humaine basée sur l'échange de savoirs personnels, d'émotions, d'anecdotes locales.

Le but est de promouvoir les échanges culturels entre les peuples du monde entier, sous la forme d'un tourisme durable et apaisé. Le réseau est affilié à la fédération française des Greeters (Greeter de France, greeters.fr) et à l'IGA (International Greeter Association, internationalgreeter.org/fr), il respecte ainsi une charte rappelant les principes généraux : gratuité, bienveillance, non discrimination, groupe de moins de 6 personnes, image positive du territoire. Ces destinations existent en particulier en France et plus généralement dans le monde entier. Lorsque vous voulez découvrir une ville ou une région, n'hésitez pas à faire appel à eux en prenant contact sur le site web et réservez une balade sur "Greeter de France" ou "IGA". La devise des Greeters est "Venez en visiteur, partez en ami !"

Découvrez notre réseau "Avignon Provence Greeters" sur : <https://greeters.fr/avignon-provence/>

Vous aussi devenez Greeter et pour cela prenez contact avec Alain B au 06 89 62 90 07



SC GADAGNE

SC GADAGNE : LA RENTRÉE, C'EST PARTI !!

Le SC Gadagne invite tous les enfants à venir essayer le Football dès le Mercredi 3 Septembre à partir de 14h, au stade Pierre Molland.

Du baby foot dès 4 ans jusqu'aux ados de 12 ans, il y a une place pour chacun dans notre club à l'esprit familial et convivial.

Venez faire découvrir le plaisir du ballon rond à vos enfants, dans une ambiance chaleureuse et dynamique !

Renseignements auprès de Jorjys au 06-72-00-05-27 ou directement au stade le jour J.



MALADIE DE PARKINSON

Ne restez pas seul face à la maladie.

LE COMITÉ 84 A SA PERMANENCE DANS UN BUREAU DU CCAS DE MORIERES

Pour qui ?
Si vous êtes concerné de près ou de loin par la maladie (malade, aidant, famille, connaissance, ami, professionnel...)

Pourquoi ?
Pour des rencontres individuelles avec un membre de l'association France Parkinson.

DATES 2025-2026

MOIS	JOUR	MOIS	JOUR
Septembre	Vendredi 12	Janvier	Vendredi 09
	Vendredi 26	Février	Vendredi 13
Octobre	Vendredi 10	Mars	Vendredi 06
	Vendredi 07	Avril	Vendredi 20
Novembre	Vendredi 21	Mai	Vendredi 10
	Vendredi 05	Jun	Vendredi 29
Décembre	Vendredi 19		Vendredi 12
			Vendredi 26

HORAIRE
14H30 - 16H30

PRENEZ RENDEZ-VOUS
06 68 96 49 14
comite84@franceparkinson.fr

ADRESSE
Dans un bureau mis à disposition au CCAS de Morières-lès-Avignon 84310
Rue G. P. Charles Sérignan, rue Louis Pasteur (près de la poste)

ASSOCIATION NÉPAL

L'Association a pour but d'accompagner les 7000 habitants du canton de Rigaon, au pied des Ganesh Himal.

De fréquents contacts avec ses habitants permettent de connaître les besoins et les problèmes qu'ils rencontrent tout au long de l'année.

Les objectifs :

- faciliter l'accès aux soins médicaux pour tous
- donner accès à tous les enfants à un enseignement de qualité
- améliorer les conditions de vie des villageois, dans le respect de leur culture et de leur environnement.
- aider les habitants de Rigaon à aller vers plus d'autonomie.

Les activités : Conférences, expositions, films, diaporamas, concerts, repas, ventes d'artisanat, randonnées dans la région, trekking au Népal communication aux adhérents par le journal NAMASTE

Les réalisations :

- Construction d'un dispensaire avec cabinet dentaire.
- Aide à l'équipement des écoles primaires. Création en 1996 de l'école secondaire de Rigaon, construction d'un hébergement pour les enseignants, financement des salaires de 5 professeurs.

Contact : Gadagne : A.Vettoretti 06 73 39 09 47

Site : www.associationnepalavignon.com

Suivez-nous sur les réseaux et n'hésitez pas à partager nos publications.

MSP

Octobre rose : les seins sont à l'honneur !

La Maison de santé pluri-professionnelle de Gadagne participera aux « jardins d'automne » le 5 octobre prochain.

Vous êtes invitées, mesdames (et messieurs), à consacrer dix minutes de votre temps pour prendre soin de vous !

Les professionnels de santé vous accompagneront dans la connaissance et l'apprentissage rigoureux d'une auto-palpation de vos seins et cela, en seulement 10 minutes chrono !

Dans le cadre de cette journée de prévention et d'information sur le dépistage du cancer du sein, vous pourrez être fier(e) d'avoir pris cette initiative pour contribuer vous-même à préserver votre santé !

Alors n'hésitez pas et venez explorer ou valider vos connaissances sur ce geste simple mais qui peut avoir un impact majeur dans votre vie future...

VÉLO CLUB

Le 21 juin, comme chaque année, le VCTG a organisé le grand prix de la ville de Châteauneuf de Gadagne pour les coureurs des catégories 2 et 3. La canicule ayant eu raison des coureurs, cette course a vu une participation un peu moindre qu'à l'habitude. Le même jour, à Sarrians, avait lieu le championnat régional Sud PACA pour la catégorie Access. Le jeune castelnovin Quentin BERTRAND a fait briller les couleurs du club en se parant du titre régional en Access 2. Bravo à lui. Place maintenant aux vacances en attendant le grand prix du Thor le 7 septembre qui sera le support du championnat régional des catégories féminines.



VIEUX CRAMPONS



Juillet 2025 marque les 20 ans d'existence des vieux crampons. L'association regroupe des adhérents (44) de plus de 35 ans qui ont en commun la passion du football et aiment partager des moments conviviaux après les entraînements du mardi et les matchs du vendredi. Cette saison, après 2 années blanches, elle a pu à nouveau organiser son traditionnel tournoi qui a regroupé 12 équipes. Le 8 novembre, elle prévoit une journée festive, stade Pierre Molland, afin de réunir la centaine d'adhérents qui ont porté le maillot des vieux crampons depuis 20 ans.

TAGADAGNE

TAGADAGNE

RÉUNION À VENIR

JEUDI 02 OCT 18H | SALLE ANFOS TAVAN

Assemblée générale annuelle
& planning des événements 2025-2026

Pour adhérer c'est facile :

1/ Taper "helloasso tagadagne" sur internet
2/ Cliquer sur les adhésions

OU

FLASHET-MOI

Pour tout renseignement : tagadagne@yahoo.fr

T-shirt de rentrée

9€

Ventes des tee-shirts 2025-2026 jusqu'au 12 sept 2025

Sur Internet
Taper "HelloAsso + Tagadagne"
ou flashez ici :

TENNIS CLUB CAMPBEAU

Rentrée Tennis Saison 2026 : Inscriptions ouvertes au Tennis Club de CAMPBEAU !

Les vacances se terminent, l'heure est venue de penser aux bonnes résolutions de la rentrée ! Et pourquoi ne pas (re)prendre le tennis dans un cadre convivial et dynamique ? Le Tennis Club de Campbeau ouvre ses inscriptions pour l'année 2025-2026 à partir du samedi 30 août 2025.

Petits et grands, débutants ou confirmés, tout le monde est le bienvenu !

Notre école de tennis, labellisée FFT, propose :

- Une approche ludique pour les plus jeunes (mini-tennis dès 3 ans)
- Un suivi technique et sportif par des enseignants diplômés
- Des groupes par niveau pour progresser à son rythme
- Des animations tout au long de l'année : matchs amicaux, tournois internes, stages vacances...

Ne ratez pas la rentrée !

RETOUR À L'ÉCOLE de Tennis

Tennis À partir de 3 ans

INSCRIPTIONS Saison 2026

SAMEDI 30 AOUT
De 9h30 à 12h00

Journée Portes Ouvertes au Club + Forum des Associations
SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2025
De 9H30 à 16H30

MERCREDI 03 et 10 SEPTEMBRE
De 9H30 à 12H

Sessions ESSAI ENFANTS

SAMEDI 13 SEPTEMBRE
De 9H30 à 12H00

Sessions ESSAI ENFANTS

Reprise Ecole de Tennis → MERCREDI 17 SEPTEMBRE

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS
Responsable: Wilfrid SCHWARTZ
06.08.62.26.58

TENNIS CLUB de CAMPBEAU
625 Avenue V. GARCIN
tennis.campbeau@orange.fr

FAN



Dimanche 6 juillet 2025, dans le cadre des animations des « Gourmandines », le club de voitures anciennes FAN organisait sa 2ème Exposition de voitures anciennes, populaires et de prestige. De nombreux visiteurs ont pu admirer dans le détail

ces belles autos qui ravivaient des souvenirs aux « anciens » et qui faisaient pétiller les yeux des plus jeunes... Les membres du club ont profité du cadre de Campbeau pour pique-niquer sur place après bien entendu un apéro en commun !

INAUGURATION DE LA CRÈCHE



C'est sous un beau soleil que la communauté de commune a inauguré la nouvelle crèche de Châteauneuf de Gadagne. La sous préfète, le président de la CAF Vaucluse, des élus du département, de la communauté de communes, de la commune, le personnel de l'établissement, des agents de la CCPSMV et les acteurs qui ont fait vivre la crèche et le jardin d'enfants durant de nombreuses années étaient présents à cet événement.

Après deux ans de travaux et un investissement de 2,62 millions d'euros, financés avec le soutien du Département de Vaucluse à hauteur de 660 000 € et de la Caf de Vaucluse pour 520 000 €, la structure, ayant une capacité d'accueil de <45 places, est opérationnel.

Un accueil de haute qualité dans un bâtiment durable

Dans le cadre de son Plan Climat et de sa démarche d'éco-exemplarité, la communauté de communes a souhaité concevoir ce nouvel établissement en intégrant des principes de développement durable : installation de panneaux solaires, récupération des eaux de pluie, mise en place de stationnements vélos, utilisation de matériaux biosourcés, confort thermique et acoustique, tonnelle végétalisée, pergola bioclimatique, brises soleil, sobriété énergétique...

Ces efforts ont permis au bâtiment d'obtenir le label Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM), niveau argent.

Mais l'engagement va plus loin que le bâtiment lui-même. La crèche s'inscrit dans une démarche écologique globale, reconnue par le label national Écolo Crèche. Ce label valorise des pratiques écoresponsables au quotidien : réduction des déchets, utilisation de produits sains, alimentation durable, éveil à la nature, et sensibilisation des enfants et des familles à l'environnement.

Des espaces pensés pour favoriser l'éveil et l'autonomie

Un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant est avant tout un lieu de vie, de découverte et d'échanges. Le nouveau bâtiment a été conçu en s'inspirant de la pédagogie de l'itinérance ludique : une approche éducative qui consiste

à réorganiser régulièrement les espaces de jeux pour stimuler la curiosité, la liberté de mouvement et l'autonomie des enfants, en s'adaptant à leurs besoins qui évoluent avec l'âge.

Une équipe professionnelle unie et impliquée.

Le projet ne pourrait exister sans l'engagement d'une équipe pédagogique unie et investie, au cœur de la démarche éducative.

L'équipe est composée de 15 professionnelles de la petite enfance :

- 1 Directrice
- 1 Educatrice de jeunes enfants
- 4 auxiliaires de puériculture
- 8 agents sociaux
- 1 agent technique

Chaque jour, l'équipe assure un accueil chaleureux, personnalisé et stimulant pour chaque enfant.

Elle accorde une attention particulière aux besoins des tout-petits, travaille en partenariat avec les familles et s'inscrit dans une dynamique forte de formation continue, soutenue par la communauté de communes. Cette démarche alimente une culture professionnelle tournée vers la qualité et l'innovation.

RELAIS PETITE ENFANCE

C'est un service dédié aux parents qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 6 ans. En prenant rendez-vous avec l'une de nos animatrices, vous pourrez discuter de votre demande, de votre rythme de vie, de vos besoins et de vos attentes en termes de mode de garde. En fonction de vos critères, plusieurs solutions vous seront proposées, notamment : les assistants maternels agréés, les gardes à domicile, les structures de type multi-accueil.

Téléphone : 04 13 32 08 05 (ligne directe) - Courriel : rpe@ccpsmv.fr

LE TOP 5 ERREURS TRI SIDOMRA



CAPSULES



REPAIR CAFÉ

Avec l'aide d'un réparateur bénévole, venez réparer votre petit électroménager et vos objets électriques pour leur donner une seconde vie. La communauté de commune organise cet automne 2 ateliers de réparation libres et gratuits pour apprendre à réparer nos objets avant de les jeter.

- Le Thor : samedi 18 octobre de 9h à 12h à la salle de la place des 4 frères Linsolas,
- Châteauneuf-de-Gadagne : samedi 22 novembre de 9h à 12h à la coopérative culturelle Akwaba.

Les ateliers sont gratuits mais sur inscription au 04 90 21 43 11.



MÉDIATHÈQUE

Pour continuer à recevoir notre newsletter, abonnez-vous dès maintenant à sa nouvelle version en seulement quelques clics !

• Comment s'inscrire ?

• Rendez-vous sur notre site : www.mediathèque-chateauneufdegadagne.fr

• Remplissez le formulaire d'inscription en bas à droite de la page d'accueil.

• Validez votre inscription via le mail de confirmation que vous recevrez automatiquement.

• Besoin d'aide ? Les bibliothécaires sont là pour vous accompagner.

Braderie de la médiathèque

Samedi 06/09 de 9h à 12h30

Sur le parvis de la Médiathèque, en parallèle du Forum des Associations, venez acheter des livres, magazines et CD d'occasion à petits prix ! Entrée libre.

Le CLIP (Cercle des Livres Partagés)

Mardi 16/09 de 18h à 19h

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation

Atelier numérique : faciliter mes déplacements avec Internet

Vendredi 19/09 de 13h30 à 15h

Cet atelier vous permettra d'apprendre à utiliser Internet et des applications utiles pour simplifier vos déplacements au quotidien. Vous découvrirez comment utiliser le GPS sur votre smartphone, comment préparer vos trajets en bus en ligne et comment trouver facilement des itinéraires adaptés. L'atelier vous initiera également aux applications de randonnée, idéales pour partir à la découverte de nouveaux chemins en toute confiance. Vous explorerez aussi les sites et applications de covoiturage, ainsi que les plateformes pour organiser vos voyages en train.

Gratuit, sur inscription

Spectacle « La voix de l'eau », compagnie Okkio

Samedi 20/09 à 15h – Salle Anfos-Tavan

La Voix de l'eau est une invitation à la rêverie, une porte ouverte sur l'imaginaire. Dans cette nouvelle création, nous tissons un lien entre le monde aquatique et la matrice originelle, premier souffle de vie dans l'eau. Aux sons des vagues, nous invitons le public à entrer dans un espace rond tout en douceur. Dans ce cocon sensoriel et rassurant, une voix et les sons feutrés d'une basse se déploient et racontent le lien organique d'une femme à son bébé, à la mer et à toutes les mères. Sous des reflets argentés, des couleurs projetées et des notes cristallines, le chant de cette femme est un retour aux sources, une invitation à la vie. Chansons pop aux voix mêlées, rythmique envoûtante d'un cœur tambour battant, larmes qui inondent et joie qui déborde ; ce torrent d'émotions et de sensations nous invite à traverser une expérience sensible bercés par les voix de l'eau, les voix de l'autre...

Poésie sonore et sensorielle, dès 18 mois. Durée : 30 minutes Gratuit, sur inscription



Le Club des BDécouvreurs

Lundi 29/09 de 19h à 20h

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur réservation

L'heure du conte

Chaque mercredi de 10h15 à 10h45

Histoires drôles, fantastiques ou qui font un peu peur... Les bibliothécaires accueillent les enfants pour partager un doux moment autour du livre.

Entrée libre, dès 3 ans.

Concours d'écriture

La Médiathèque lance un concours d'écriture qui se déroulera du 1er au 31 octobre 2025. Le concours d'écriture propose aux participants de rédiger la quatrième de couverture (ou résumé) d'un polar fictif.

Pour cela, ils devront s'inspirer de l'une des 12 photographies sélectionnées, représentant la couverture de ce polar. Chaque photo est accompagnée d'un titre et fait partie d'une série d'œuvres réalisées par les photographes de l'association « Objectif Gadagne ».

Les résultats seront annoncés et les prix remis le samedi 15 novembre à 17h30. La soirée de remise des prix sera suivie d'une soirée contes avec l'association Romarine.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la médiathèque.

LES NOMADES - "FAUNE"

NOMADE(S)

Pour bien commencer la saison culturelle, ne manquez pas "Faune", un spectacle original et captivant proposé par LES NOMADES de la GARANCE (Scène Nationale de Cavaillon).

Trois acrobates nous embarquent dans un univers à la fois sauvage et sensible, inspiré par le cerf, animal majestueux et mystérieux qui peuple nos légendes depuis la nuit des temps.

Sur scène, les corps dansent, s'élèvent, se transforment... Les bois de cerf deviennent agrès de cirque, et les artistes jouent avec l'équilibre entre l'humain et l'animal. Un spectacle tout en grâce et en puissance, mêlant cirque, poésie et réflexion sur notre lien à la nature.

Cette création est **une expérience à vivre en famille ou entre amis**, un moment suspendu qui émerveille petits et grands.

• **Ne ratez pas ce rendez-vous magique de la rentrée culturelle à Châteauneuf-de-Gadagne !**

Mardi 9 septembre, 19h, Parc de l'Arbousière, spectacle gratuit.

Et pour les plus jeunes : en complément de la représentation, un **atelier de sensibilisation** sera proposé à une classe de l'école élémentaire **Pierre Goujon**, le **jeudi 11 septembre 2025**. Une belle manière d'ouvrir les enfants à l'univers du spectacle vivant et à la poésie du corps en mouvement.



L'aménagement de la mairie

Depuis plusieurs années, un projet de rénovation de la Mairie est prévu... Mais à défaut d'obtenir les subventions nécessaires, il a été reporté à plusieurs reprises. Finalement, l'Etat, la Région et le Département ont confirmé leur soutien, et le projet va enfin se réaliser. Il a pour objectif de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite aux espaces d'accueil et à la salle du Conseil Municipal au 1er étage, et prévoit notamment pour cela un élévateur depuis la place de la Pastière, une rampe inclinée pour accéder à la porte principale en contournant les marches, et un ascenseur à l'intérieur du bâtiment desservant les étages supérieurs.

Les travaux débiteront à la mi-octobre pour une durée de 6 mois.

Un peu d'histoire

Une topographie difficile

Cet accès difficile depuis la place de la Pastière s'explique par la topographie des lieux.

En effet, en descendant de Campbeau, un chemin suivait les remparts, et longeait un terre-plein jusqu'à la fin du mur actuel de soutènement de l'escalier de la mairie, puisque à l'emplacement de ces escaliers que nous connaissons aujourd'hui, il y avait le ravin de La Melette qui tournait à angle droit, pour entrer dans la Grand-Rue. On ne pouvait alors accéder à la maison de M. Goujon (qui deviendra la mairie actuelle) que par le passage qui part de la Grand-Rue. Bien des accidents se produisaient à ce virage, et pour y porter remède, la municipalité voulut y construire une école de filles, et combler ainsi le trou qui séparait l'entrée de la Grand-Rue de la route royale (la RD 901 actuelle).

En 1850, on commandera les pierres nécessaires à la construction de ces escaliers, qui relieront la place à la terrasse (aujourd'hui place Aimadieu).

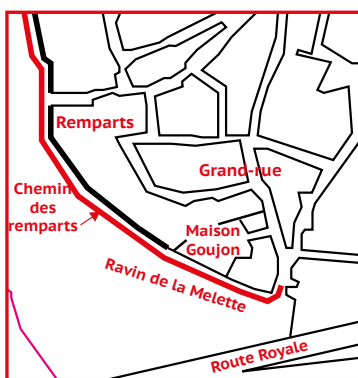
Les travaux de comblement de La Melette n'interviendront que cinq ans plus tard, mais le mur de soutènement s'étant écroulé, il dut être reconstruit, et une balustrade en fer y fut posée.

Finalement, l'école ne fut pas construite, mais à la place ce fut la grande maison qui limite le fond de la Pastière et qui abrita la Poste jusqu'en 1960.

Les contraintes budgétaires

Le 15 août 1842, le maire propose que la maison Goujon (légée à M. Giéra), soit achetée pour y installer la mairie (qui se trouvait alors près de l'horloge), les écoles primaires et le bureau de bienfaisance. La description faite par le maire est enthousiaste : « vous connaissez tous cette maison : elle est très vaste et paraît fort solide... Située au midi du village sur la place de la Pastière, elle offre aux habitants toutes les commodités désirables, rien ne borne ses alentours, elle est comme au centre du village... On y arrive facilement de tous les points. L'on y trouverait tout ce qui serait nécessaire à la destination que nous lui donnerions : une fort belle salle pour l'école gratuite fondée par M. Goujon, une autre pour l'école des filles, et une troisième pour le conseil municipal.

Le conseil municipal après avoir approuvé l'idée d'acquisition dans un premier temps, y renoncera finalement, pour des raisons financières. Mais le maire tient à son projet et la maison Giéra sera finalement achetée le 5 décembre 1848.



L'agensamen de la coumuno

Despièi de noumbrousos annado, un proujèt de renouvacioun de la coumuno es previst... Mai à défaut d'òuteni li suvencioun necessari, es esta rapouta mant-uno represo. Fin-finalo, l'Estat, la Régioun e lou Despartamen an counfierma soun soustèn, e lou proujèt va à la perfin s'avera. A pèr óujeitiéu de facilita l'acès i persouno à boulegadisso reducho is espàci d'acuiêço e à la salo d'òu Counsèu Municipau au proumier estage e prevèi noutamen pèr acò un aubouraire desde la plaço de la Pastiero, uno rampo clinado pèr acedi à la porto principalo en countournejant lis escalie, e un mountadou dedins lou bastimen desservènt lis estànci supèriour.

Is obro debutaran à la mi-òutobre pèr uno durado de 6 mes.

Un brisoun d'istòri

Uno topòugrafio tihouso

Aquel acès mal-eisa despièi la plaço de la Pastière s'esplico pèr la topòugrafio di liò.

D'efèt, en davalant de Cancabèu, un camin seguissié li bàrri, e bourdejavo un terro-plen enjusqu'à la fin de la paret atualo d'estanco de l'escalie de la coumuno, bord que à l'endré d'aquest escalie que counèissen vuei, y avié lou valat de La Melette que viravo à angle dre, pèr intra dins la Grand-Rue. Se poudié alor acedi à l'oustau de M. Goujon (que sara la coumuno atualo) que par lou passage que part de la Grand-Rue. De-bèu-cop se proudusié à n'aquel viramen, e pèr i pourta remèdi, la municipalita vougu i coustruire un'escolo de fiho, e arrasa ansin lou trau que separavo l'intrado de la Grand-Rue de la routo reialo (la RD 901 atualo).

En 1850, se coumandara li pèiro necessari à la bastisoun d'aquéis escalie, que reüniren la plaço à la terrasso (vuei plaço Aimadieu).

Lis obro de coumoulage de La Melette intervenirien cinq an mai tard, mai la paret de l'estanco s'estènt esclapa, dugué estre recoustrui, e uno balustrado de fer i fugué pausado.

Finalemen, l'escolo fugué pas bastido, mai à la plaço fugué lou grand oustau que limito lou founs de la Pastière e que assousta la Posto fin qu'à 1960.

Li coustrencho bugetàri

Lou 15 d'avoust 1842, lou conse prepausa que l'oustau Goujon (legado à M. Giéra), sigue croumpa pèr ié istala la coumuno (que s'atrouva alor proche d'òu relage), lis escolo primàri e lou burèu de benfasenço. La descricioun facho pèr lou conse es entousiasto : «couneissès tóuti aquest'oustau : es forço vasto e parèisse fort soulido... Situado à l'adré d'òu vilage sus la plaço de la Pastière, òufrisse is estajan tóuti li coumoudita desirable, rèn ne bouina sis alentour, es coume au cèntrè d'òu vilage... Se i'arriba eisadamen de tóuti li poun. Se ié troubarié tout ço que sarié necite à la destinacioun que ié dounarien : uno fort bello salo pèr l'escolo gratuito

foundado par M. Goujon, un'autro pèr l'escolo di chato, e uno tresenco pèr lou counsèu municipau ».

Lou counsèu municipau après avé aprouva l'idèio d'un'aquisicioun dins un proumié tèms, ié renouciara finalamen, pèr de resoun financiero. Mai lou conse tient à soun proujèt e l'oustau Giéra sara finalamen croumpa lou 5 de desèmbre 1848.

Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi

RESTAURATION À VENIR DE LA PORTE PRINCIPALE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE

L'église, un édifice roman méconnu.

L'église dédiée à saint Jean-Baptiste, patron des moissonneurs, est une belle construction du XIIe siècle dont l'architecture romane originelle est masquée par de nombreuses adjonctions tardives. Le chevet visible dans une cour évoque les églises voisines de Caumont (Saint-Symphorien) et du Thor (Notre-Dame-du-Lac).

Au sud se trouve la chapelle latérale dans laquelle sont enterrés les seigneurs du village : les Giraud-Amic, les Simiane et presque tous les Gadagne.

En août 1562, le baron des Adrets, chef des huguenots, fit incendier l'église et le presbytère attenant. Au cours de la période moderne, des travaux d'ampleur transforment l'édifice, en particulier sur la façade principale.

La porte, une œuvre originale de la fin du XIXe siècle.

Autour de 1870, une campagne de travaux apporte certaines modifications, notamment sur les ouvertures. La menuiserie de la porte principale est totalement reprise, tout en conservant les ferrures du XVIIIe siècle. Un placage de tôle d'acier est apposé sur les vantaux, l'imposte et les joues, puis décoré par une disposition originale de clous évoquant des motifs chantournés ou floraux. Ce type de traitement d'une porte d'église est assez rare dans notre région.

La restauration de la porte.

Aujourd'hui très dégradée, la porte va faire l'objet d'une restauration complète par un maître ébéniste. Il s'agit de déposer l'ensemble du placage métallique clouté, de reprendre la structure de la menuiserie pour redonner de la cohérence et de la rigidité à l'ensemble. Des bois seront conservés et d'autres changés ou feront l'objet de greffes. Le revêtement métallique sera repositionné puis l'ensemble recevra une patine décorative de protection.

Texte rédigé par François GUYONNET, archéologue, médiéviste, directeur du patrimoine de l'Isle sur la Sorgue.

La commune de Châteauneuf-de-Gadagne lance la restauration de la porte de l'église du village, un élément emblématique de notre patrimoine local.

Une campagne de financement participatif (déduction fiscale de 66 % sur les dons), ouverte aux habitants et aux entreprises, sera mise en place à l'automne avec des événements à venir et avec le soutien de la Fondation du Patrimoine.

Ensemble, redonnons vie à ce symbole du village : nous comptons sur la générosité et l'engagement de chacun !



NUMÉRISATION DES ANCIENS BULLETINS MUNICIPAUX



Sauvegarde du patrimoine : les anciens bulletins municipaux bientôt accessibles en ligne

Afin de préserver et valoriser le patrimoine communal, la municipalité de Châteauneuf-de-Gadagne a entrepris depuis plusieurs mois maintenant un important travail de numérisation de l'ensemble des anciens bulletins municipaux.

Ce projet a été mené par les

services municipaux, avec le concours d'un prestataire spécialisé pour certaines éditions au format hors normes. Grâce à ces efforts, les habitants pourront très prochainement consulter ces documents dans leur version numérique.

Les premiers bulletins municipaux remontent à 1977. Quant aux éditions publiées à partir de 2012, elles sont déjà disponibles sur le site de la mairie. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de mémoire collective et de transmission, afin que chacun puisse (re)découvrir l'histoire locale à travers ces publications.

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Séance du 7 avril 2025

Approbation du Budget Ville 2024 et

affectation des résultats - La réalisation du budget 2024 s'est conclu sur les résultats suivants :

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 502 457.16 € pour 2024. La section d'investissement enregistre un déficit de 423 068.29 € en 2024 et un excédent cumulé de 201 377.68 €. Les restes à réaliser représentent un déficit de 207 762.69 € pour 2024.

L'excédent de fonctionnement 2024 de 502 457.16 € est affecté en recettes de la section d'investissement 2025. L'excédent d'investissement de 201 377.68 € est ré-affecté en recettes de la section d'investissement 2025. Les restes à réaliser 2024 sont inscrits en dépenses pour 379 290.08 € et en recettes pour 171 527.39 €.

Taux 2025 des taxes locales - Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux votés en 2024 et donc de fixer comme suit les taux des taxes locales 2025:

- 29 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 43,44 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 11,29 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

En 2025, la revalorisation des bases par l'Etat est de +1,8 %, correspondant à l'évolution des prix à la consommation entre novembre 2023 et novembre 2024.

Budget Primitif Ville 2025 et subventions aux

associations - Le budget primitif 2025 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 3 748 073€
- En section d'investissement 2 733 144 €

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions aux associations, dont la liste est présentée par F Aimadieu, pour un montant total de 100 955 € dont 5 200€ de « bonus Développement Durable »

Approbation du Budget du site de la Chapelle

2024 et affectation des résultats - La section de fonctionnement dégage un excédent cumulé de 41 457.06 € (11 457.06 d'excédent réalisé en 2024 + 30 000 € d'excédents reportés des années précédentes). La section d'investissement dégage un excédent cumulé de 69 057.38 €

L'excédent de fonctionnement de 41 457.06 € est affecté comme suit : 30 000 € en recettes de la

section de fonctionnement 2025 et 11 457.06 € en recettes de la section d'investissement 2025. L'excédent d'investissement de 69 057.38 € est affecté en recettes de la section d'investissement 2025.

Budget Primitif 2025 – Site de la Chapelle - Le

budget du Site de la Chapelle 2025 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 270 780 €
- En section d'investissement à 131 614.44 €

Attribution d'une subvention exceptionnelle

pour l'organisation du festival CAFI - Ce projet est porté par une association de Châteauneuf de Gadagne, nommée « Campbeau collectif », qui souhaite organiser un festival de musique les 19 et 20 juillet 2025 dans le parc de l'Arbousière. Le Conseil accepte d'accorder une subvention exceptionnelle de 2500 €.

Attribution d'une subvention exceptionnelle

pour l'organisation de l'événement « Jardin d'automne » L'association Les Pimprenelles organisera l'édition 2025 de l'événement « Jardin d'Automne » le 5 octobre dans le parc de l'Arbousière. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 500 €.

En questions diverses, ont été abordées :

Projet de rénovation de la Mairie ; Effectifs aux services techniques ; Nouveau véhicule PM ; Maison de retraite ; Jardins partagés ; Marché des producteurs ; Label Territoire durable ; Plantation et entretien des arbres ; Règlement local de publicité ; Inauguration Nouveau Chai ; Festivités à venir

Séance du 2 juin 2025

Modification du tableau des effectifs - Le

conseil municipal décide:

- La création d'un poste au grade de chef de service de Police Municipale pour un agent donnant entière satisfaction et ayant réussi en 2024 le concours pour prétendre à ce grade. Cette création se justifie aussi par le départ à la retraite du Chef de Service actuel prévu dans quelques années.
- La création d'un poste d'adjoint technique au service Espace Verts pour pallier le surcroît d'activité pour l'entretien et la mise en valeur

des espaces verts, ainsi que les travaux d'aménagement paysagers en régie. Cette création se place également dans la logique de gestion prévisionnelle pluriannuelle des emplois aux services techniques.

Composition du Conseil Communautaire pour la

prochaine mandature - La composition du conseil communautaire n'est plus fixée dans les statuts, mais par application de l'article L.5211-6-1 du CGCT. Sans accord entre les communes membres, le Préfet fixerait la composition à 36 titulaires (dont 4 pour Châteauneuf de Gadagne). Le Conseil Communautaire du 22 mai s'est prononcé en faveur d'une composition à 42 Conseillers (5 pour Châteauneuf de Gadagne, 21 pour l'Isle sur Sorgue, 14 pour Le Thor, 1 pour Saumane, 1 pour Fontaine). Le Conseil Municipal valide également cette composition dans le cadre d'un accord local.

Convention avec la Ville d'Avignon pour l'accueil des Castelnovins à la base de Loisirs « Châteauneuf des Loisirs » - La ville d'AVIGNON est propriétaire et gestionnaire du centre de loisirs situé sur notre commune. Un partenariat depuis 1996 permet qu'un nombre défini d'enfants de Gadagne soient accueillis au centre de loisirs : la commune de Châteauneuf de Gadagne paye alors une participation de 13,72 € par jour et par enfant inscrit.

Les communes ont décidé de renforcer leur partenariat par une convention qui concerne l'ensemble des vacances scolaires + mercredi hors vacances, approuvée par le Conseil Municipal. L'Article 5 de cette convention précise que pour le bien-être des enfants accueillis, et en contrepartie des places ouvertes aux Castelnovins, la Commune de Gadagne participera à l'entretien des locaux en mandatant une entreprise dont elle réglera directement les factures pour un agent d'entretien pendant les vacances d'été.

En questions diverses, ont été abordées :

Demandes de subventions au département de Vaucluse; Arrivée et départs dans les services municipaux; Travaux du SCOT et Schéma des Énergies Renouvelables; Forfait d'exécution d'office contre les dépôts sauvages ; Jardins familiaux ; Projet de circulation et stationnement autour du groupe scolaire ; Salle de l'Arbousière ; Travaux de voirie, eau et assainissement ; Sécurisation du stade P. Molland ; Rénovation de la Mairie ; Projet de rénovation de la porte de l'église ; Journées « Acampado de mai » ; Festivités à venir

Séance du 7 juillet 2025

Maintien du nombre d'Adjointes suite au décès d'une Adjointe et élection d'une Adjointe -

Mme Liliane CHAMBARLHAC, 4ème Adjointe au Maire, est décédée. Pour notre commune, le CCCT prévoit un maximum de 6 adjoints, dans le respect de la parité. Le Conseil Municipal décide de maintenir le nombre d'adjoint à 6. Après appel à candidature, Pascale Rolland est proposée candidate. Après un scrutin secret, celle-ci est élue à l'unanimité en place de 6ème adjointe. Le tableau du Conseil Municipal est modifié en conséquence.

Indemnités des élus - Les indemnités sont reconduites par le Conseil Municipal à l'identique de ce qui avait été voté le 6 novembre 2023 : l'enveloppe allouée au Maire et aux 6 adjoints est répartie sur le Maire, les 6 adjoints et 3 conseillers municipaux délégués.

Élection des membres du CCAS - Suite au décès de Mme Chambarlhac, il convient de procéder au renouvellement de l'ensemble des membres élus du CCAS par un scrutin de liste. Après appel à candidature, une liste composée de Marielle Fabre, Laurence Bertrand, Catherine Chansel, Martine Vautrin et Pascale Rolland (suppléante) se propose. Après un scrutin secret, celle-ci est élue à l'unanimité.

Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage valant également convention financière avec le S.E.V. pour la création d'une centrale photovoltaïque sur ombrière sur le terrain de l'ancienne STEP -

La commune souhaite créer une ombrière photovoltaïque en autoconsommation sur le terrain de l'ancienne station d'épuration. Ce projet permettra de couvrir 44 % des besoins d'électricité de plusieurs bâtiments communaux. Le Conseil Municipal mandate le SEV pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet, pour une rémunération fixée à 5 % du montant total de l'opération soit 14 765,20 euros (coût prévisionnel total de 369 129,98 €). M. le Maire est autorisé à signer la convention.

Vente des parcelles cadastrées BC 99, BC 102 et BC 103 -

Ces parcelles se situent en zone A du PLU et représentent une superficie de 3852 m². Un agriculteur de la commune souhaite les acquérir. Les Domaines ont estimé ces terrains à 4000 €. Le conseil municipal approuve cette vente et les frais d'acquisition seront à la charge de l'acheteur.

Délibération modificative budget ville n° 1 -

L'acte relatif aux dons de biens immobiliers fait à la commune par une administrée a été signé

récemment. Afin de procéder aux opérations budgétaires et comptables nécessaires à l'intégration de ces biens dans le patrimoine communal il faut prévoir les sommes au budget. Il convient également d'inscrire le montant de la vente des 3 terrains de la délibération précédente.

Adhésion à l'association Cyprès - La commune souhaite adhérer au Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (Cyprès), association Loi 1901, gérée et cofinancée par une tripartite, Etat, industriels et collectivités locales et territoriales. Cette adhésion permettra à la commune de bénéficier de l'expertise du Cyprès en matière d'information et de communication sur les risques majeurs naturels et technologiques, pour la rédaction et la mise à jour de son PCS et de son DICRIM. L'adhésion annuelle au Cyprès s'élève à 572 € et le Conseil accepte cette adhésion.

Désaffectation et déclassement d'un espace situé sur la parcelle AD 118 -

La commune est propriétaire de la parcelle AD 118 affectée pour partie au stationnement public. Une partie de cette parcelle (88 m²) est désaffectée de fait et n'est pas ouverte au stationnement. Il est proposé au conseil municipal de constater la désaffectation de cet espace et de prononcer son déclassement du domaine public communal afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Demande de subvention au « Fonds Vert » pour la désimperméabilisation des cours de l'école maternelle -

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et la gestion des fortes chaleurs, la commune souhaite accentuer les efforts de désimperméabilisation et de renforcement des arbres existant, d'abord dans les cours de la maternelle en 2025, puis dans le futur proche dans la grande cour de l'école élémentaire. Pour l'été 2025, le projet consiste à désimperméabiliser 360 m² de cours d'école maternelle (actuellement en béton et pavés) et y mettre en place des surface perméable (clapicette, clapicette chaulée, copeau de bois). Le coût de ces travaux est estimé à 36 695€ HT. Ce projet pourrait être éligible au titre de la thématique « Renaturation des villes et des villages » du programme Fonds Vert 2025. Le Conseil approuve une demande de subvention de 18 347€ à ce programme.

Groupement de commande entre la CCPSMV et les cinq Communes sur la Défense Extérieure contre l'Incendie -

La CCPSMV et les cinq communes membres ont décidé en 2022 de recourir à un marché public groupé pour répondre à des besoins partagés en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Le Conseil Municipal reconduit ce groupement de commande.

Instauration de forfaits d'exécution d'office de remise en propreté de l'espace public et d'enlèvement des déchets -

De nombreuses collectivités, urbaines et rurales, sont confrontées à la problématique des dépôts sauvages, dans la Nature ou au pied des colonnes à déchets. De nouveaux moyens de lutte ont été fournis aux Maires par la loi en 2020. L'article L. 541-3 du Code de l'Environnement permet d'engager une procédure de sanction administrative avec notamment l'exécution d'office des mesures aux frais du contrevenant. Le Conseil Municipal approuve l'utilisation de cette procédure, en vue de dissuasion et de sanction, et fixe les tarifs pour le forfait d'exécution pour enlèvement et nettoyage des dépôts sauvages.

En questions diverses, ont été abordées :

Label Territoire Durable Une COP d'avance; Recrutement d'un DST; Vente Rue des Pèlerins; Acquisition rue Baron Le Roy; Véhicule de Police Municipale; Vidéoprotection; Passages à niveaux et arrêt de bus; Gestion de la canicule; Antenne FREE; Inauguration de la crèche; Rénovation de la Mairie; Rénovation salle des Pénitents; Travaux chicanes et réduction des vitesses; Travail préparatoire des travaux RD6; Acquisition d'une balayeuse de rue; Festivités à venir

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

En raison du déménagement de la mairie, le prochain conseil municipal se tiendra le 29 septembre, salle Anfos Tavan, à 18h30.

Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie :

#Châteauneuf de Gadagne.

De la Cave Coopérative au Nouveau Chai

L'HISTOIRE de Châteauneuf-de-Gadagne est étroitement liée à celle de la vigne et du vin. Dès le XVIII^e les vins du Seigneur de Gadagne et du Domaine de la Chapelle sont recherchés. Après la Guerre 14-18 et la crise du phylloxéra, la vigne se développe fortement, notamment le raisin de table dans la plaine. Nombreux alors sont ceux qui font leur vin, mais rares ceux qui disposent d'installations suffisantes, d'une bonne cave et de matériel de mise en bouteille : les vignerons du village s'engagent donc dans le mouvement coopératif viticole. L'union avec les communes voisines permet aussi de faire face au poids du négoce.

En rapprochant les hommes, ce mouvement coopératif fait circuler les idées, l'entraide et le progrès.

La création

19 décembre 1928, la Cave Coopérative Viticole de Châteauneuf-de-Gadagne est créée. Autour de Voltaire Garcin, maire de Châteauneuf-de-Gadagne, les membres fondateurs sont André Requin, Robert du Tertre, Jules Geren, Gabriel Faudrin, Alfred Requin, Fernand Vaton et Henri Giéra (Gadagne); Gustave Fabre et Henri Giraudet (Saint-Saturnin); Félicien Anglès et Henri Cèbe (Jonquerettes). 144 viticulteurs adhèrent aussitôt et les travaux de construction démarrent route de la gare pour se terminer en septembre 1929. Dotée d'une cuverie en béton de 6 700 hectolitres, la cave comporte un logement de fonction et, au milieu de la cour, une bascule de 20 tonnes pour peser les apports.

Fernand Pouillon, un jeune architecte qui va devenir célèbre travaille sur l'extension du bâtiment en 1942. Sa patte est visible dans les ouvertures rectangulaires à barreaux côté gare. Fernand Pouillon reconstruira plus tard le Vieux Port de Marseille et concevra l'aéroport de Marseille-Marseille.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les belles années

1953, Roger Robert, devient un directeur-gérant de la cave exigeant, dynamique et expérimenté. Il la quitte en 1983 et Jean Carpentras lui succédera. Il loge sur place avec sa famille, faisant de la cave un lieu de vie et d'échange pour les viticulteurs, les clients et les habitants. C'est lui qui fait orner le fronton de la phrase de Pasteur : « Le vin est la plus saine et la plus hygiénique des boissons ».

14 juin 1979, pour les 50 ans de la cave, de nouvelles installations et un nouveau nom : « La Cave des Vignerons du Duché de Gadagne » ! Elle compte alors 425 adhérents et produit 41 500 hl dont 14 500 hl de Côtes du Rhône. Edmond Coutelen est président du conseil d'administration et Jean Requin lui succédera.

Les jours de réception de la vendange, la file des tracteurs attelés de leur benne s'étire parfois sur des centaines de mètres, presque jusqu'au lavoir.



Les Vignerons du Duché de Gadagne

L'appellation « Gadagne »

En 1993, c'est la fusion avec la cave de Morières des « Côteaux d'Avignon » et celle du Thor. Jacques Faure prend la présidence. En 2012, la cave reçoit sa dernière vendange et toute l'activité se replie sur le site de Morières. C'est l'année où est reconnue l'appellation **Gadagne** pour les **Côtes du Rhône Villages rouges**. Cette appellation reconnaît la qualité du vin sur le territoire, elle dynamise la filière, on peut goûter ce « Gadagne » à la cave coopérative de Morières et dans les caves des vignerons de la commune. Les riches heures de la cave coopérative ont participé à l'enracinement de Châteauneuf-de-Gadagne dans le monde de la vigne et du vin en gardant un milieu viticole dynamique et tourné vers l'avenir.

Site appellation Gadagne inter rhône
<https://www.vins-rhone.com/vignobles/appellations/gadagne>
Page viticulture site mairie
<http://www.chateauneufdegadagne.fr/connaître-gadagne/la-viticulture>



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GERBAUD Matys	07 avril
GRAIN Basile	14 avril
PRADES Maëlysa	14 avril
LONGO Laura	02 mai
ANASTASE Léna	07 mai
LEGRIX Maëlo	11 mai
GLUCKSMANN Jodie	03 juin
GARCIA Alba	09 juillet
BENDJEDDOU Lyam	14 juillet

UNE PENSÉE

LOPEZ Marcelle Epse DELACOUR	05 avril	BELLONE Germaine Vve MAGNY	22 juin
JAUFFRET Colette Vve FIOUX	09 mai	Mme SAAD Turkia Vve DENDANI	03 juillet
ALLERA Alfred	18 mai	SAAD Turkia	03 juillet
LAGET Paul	01 juin	GERMAIN Claude	04 juillet
LIGUISTIN Jacques	15 juin	DELACOUR Jean	04 juillet
DALMASSO Louis	16 juin	ALGRIN Bernard	13 juillet
ROGER Liliane Vve CHAMBARLHAC	16 juin		